

TRANSALTA RENEWABLES INC.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Renewables Inc. aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à ces dates, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», «nos», «TransAlta Renewables» et la «société» désignent TransAlta Renewables Inc. et ses filiales, et «TransAlta» désigne TransAlta Corporation et ses filiales. Les termes clés qui ne sont pas définis ailleurs aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire de termes clés. Tous les montants présentés dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, qui sont présentés en dollars entiers à deux décimales près, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le présent rapport de gestion est daté du 3 novembre 2022. Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, se trouvent sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur notre site Web, à l'adresse www.transaltarenewables.com. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Web de la société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Table des matières

Énoncés prospectifs	RG2	Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	RG18
Activités d'exploitation de la société	RG4	Situation de trésorerie et sources de financement	RG26
Faits saillants	RG5	Instruments financiers	RG29
Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture	RG7	Autres résultats consolidés	RG30
Analyse des résultats d'exploitation	RG8	Opérations et soldes avec les parties liées	RG31
Principales informations trimestrielles	RG12	Méthodes et estimations comptables critiques	RG32
Stratégie et capacité de produire des résultats	RG13	Modifications comptables	RG33
Perspectives pour 2022	RG14	Gestion du risque	RG33
Réfection des unités du parc éolien de Kent Hills	RG15	Contrôles et procédures	RG34
Mesures conformes aux IFRS additionnelles	RG16		
Mesures non conformes aux IFRS	RG16		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos croyances ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «projeter», «avoir l'intention de», «planifier», «prévoir», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement, d'événements ou de nos résultats futurs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que notre rendement, les événements ou nos résultats réels diffèrent de manière importante de ceux énoncés dans les énoncés prospectifs.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs ayant trait à nos activités et à notre rendement financier futur, y compris, mais sans s'y limiter : notre stratégie d'entreprise, notamment la capacité de tirer parti de possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'énergie renouvelable, dans le secteur de la production d'énergie à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres secteurs d'infrastructures, et la capacité de revenir à un ratio de distribution annuel aux actionnaires de la société se situant entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution; les répercussions potentielles de la COVID-19 sur la société et les mesures à mettre en œuvre par la société ou TransAlta en réponse à la pandémie de COVID-19; la capacité de réaliser nos perspectives pour 2022, y compris le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution (comme ils sont définis ci-après), les charges d'intérêts, et les dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité; les travaux de restauration des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, y compris le calendrier et les coûts des travaux de restauration et des travaux de remplacement des fondations des 50 éoliennes et l'incidence que cet incident pourrait avoir sur les produits des activités ordinaires; le montant des dividendes sur les actions privilégiées reflète; l'exposition au risque de change et la gestion des risques; la situation de trésorerie et les sources de financement, y compris notre capacité de gérer nos emprunts jusqu'en 2023 et au-delà à des conditions acceptables; les principales sources de liquidités et notre capacité à effectuer des prélèvements sur ces liquidités; l'incidence de la dette venant à échéance sur les dépenses de croissance et des dépenses d'investissement liées à la productivité de la société; les attentes relatives à la dette à l'égard des projets et au financement donnant droit à des avantages fiscaux; les attentes au chapitre des coûts d'exploitation et des coûts d'entretien, y compris l'entretien effectué par des tiers ainsi que la variabilité de ces coûts; le versement de dividendes futurs; les attentes quant à la disponibilité et à la capacité¹ de la production et quant à la quantité d'énergie produite; les mesures visant à gérer certains risques, notamment des mesures pour gérer le risque lié à la réglementation; la réglementation, la législation et les programmes gouvernementaux prévus, y compris le *Règlement sur l'électricité propre* et le nouveau crédit d'impôt à l'investissement dans la production d'énergie renouvelable, le stockage d'énergie et la production d'hydrogène; la perspective que les changements réglementaires créent de nouvelles possibilités de mise en valeur de projets d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie; les attentes concernant le caractère saisonnier de la production des centrales éoliennes, solaires et hydroélectriques; et le fait que la société concrétisera de temps à autre des occasions d'acquisition et de mise en valeur afin de favoriser la croissance de la société. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion se fondent sur de nombreuses hypothèses, notamment en ce qui concerne la production d'énergie renouvelable, la juste valeur des instruments financiers, les prévisions sur le prix de l'électricité et du gaz naturel, le fait que les conséquences de la COVID-19 ne seront pas sensiblement plus onéreuses pour la société, notre capacité d'avoir accès aux marchés des capitaux à des conditions raisonnables, les attentes à l'égard des activités de démantèlement, et la capacité de la société de réaliser des acquisitions et de financer sa croissance au moyen de dette à l'égard des projets et d'accéder à du crédit à des conditions raisonnables.

¹ Nous mesurons la capacité comme étant la capacité installée nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les plans, le rendement, les résultats ou les réalisations réels diffèrent considérablement des attentes actuelles. Les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur ce qui est exprimé explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion comprennent les risques concernant l'incidence de la COVID-19; la disponibilité réduite de la main-d'œuvre, ce qui nuit à notre capacité de continuer d'affecter le personnel nécessaire à nos activités et installations; notre incapacité d'atteindre nos objectifs de croissance, y compris notre éventuelle incapacité d'acquérir des actifs d'exploitation ou d'aménagement de TransAlta; une hausse des impôts au comptant; un accès restreint aux capitaux et une augmentation des coûts d'emprunt; une baisse de la demande en électricité à court ou à long terme; les variations des prix des produits de base; les réductions dans la production; des perturbations de notre chaîne d'approvisionnement, y compris en ce qui a trait à nos projets importants d'entretien et de croissance; la dépréciation ou réduction de valeur d'actifs; les répercussions négatives sur nos systèmes de technologie de l'information et nos systèmes de contrôle interne, notamment l'augmentation du nombre de menaces à la cybersécurité; les conflits armés, notamment la guerre en Ukraine et ses répercussions; la menace du terrorisme, les initiatives diplomatiques défavorables ou d'autres événements similaires qui pourraient avoir une incidence négative sur nos activités; les pannes de matériel et notre capacité d'exécuter ou de faire exécuter les réparations à des coûts raisonnables ou en temps opportun, voire tout court, y compris si les travaux de restauration et le remplacement des fondations des éoliennes aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills s'avèrent plus chers ou plus longs que prévu; l'évolution de la conjoncture économique, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et l'inflation; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères, notamment le dollar canadien, le dollar américain et le dollar australien; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées; les interruptions de transport et de distribution de l'électricité; les incidences des conditions météorologiques et d'autres risques liés au climat; les interruptions de l'approvisionnement en eau, en vent, en soleil ou en gaz nécessaire pour exploiter nos centrales; les catastrophes naturelles; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; la garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; l'expiration des contrats et l'impossibilité de reconduire les contrats d'achat d'électricité («CAÉ») à des conditions favorables, ou de maintenir les prix marchands de l'électricité si un CAÉ n'est pas reconduit; les différends qui nous opposent à des contreparties; les procédures judiciaires et les litiges contractuels impliquant la société; la dépendance à l'égard du personnel clé et les services fournis par TransAlta, y compris en ce qui concerne la réalisation des possibilités de croissance; les cadres réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux mesures incitatives ou aux subventions gouvernementales pour la production d'énergie renouvelable; et les risques associés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi qu'à la rubrique «Gestion du risque» du présent rapport de gestion.

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les perspectives financières contenues aux présentes visent à renseigner les lecteurs sur les attentes et les plans actuels de la direction, et les lecteurs sont mis en garde que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements prospectifs pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Rien ne garantit que les résultats, le rendement et les événements projetés se matérialiseront.

Activités d'exploitation de la société

TransAlta Renewables est l'un des principaux producteurs d'énergie éolienne au Canada et l'une des plus grandes sociétés de production d'énergie renouvelable cotées en Bourse au Canada. Notre base d'actifs est diversifiée en fonction des régions, de la production et des contreparties.

Nous exerçons nos activités dans trois pays : le Canada, les États-Unis et l'Australie. Les actifs situés aux États-Unis et en Australie sont détenus au moyen de participations financières dans ces actifs. Étant donné que les participations financières que nous détenons ne sont pas des propriétés directes, les résultats d'exploitation des actifs situés aux États-Unis et en Australie ne sont pas consolidés dans les résultats présentés dans nos états financiers. Nous recevons plutôt des distributions en espèces sur nos placements dans ces participations financières, qui sont incluses dans les résultats d'exploitation en tant que produits financiers dans nos résultats nets consolidés.

Nous présentons les informations opérationnelles sur les actifs situés aux États-Unis et en Australie pour permettre aux lecteurs d'évaluer le rendement financier de ces actifs qui génèrent des produits financiers.

Globalement, nous détenons directement ou au moyen de participations financières une capacité installée brute² totalisant 2 996 MW. TransAlta gère et exploite ces centrales en notre nom en vertu d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation, en sa version modifiée (la «convention de services de gestion»). Il n'y a eu aucun changement quant au nombre de centrales ou à la capacité installée brute depuis le 31 décembre 2021.

Au 30 sept. 2022	Actifs détenus		Participations financières				Total	
	Canada		États-Unis		Australie			
	Capacité installée brute (MW)	Nombre de centrales	Capacité installée brute (MW)	Nombre de centrales	Capacité installée brute (MW)	Nombre de centrales	Capacité installée brute (MW) ¹	Nombre de centrales
Hydroélectricité	112	13	—	—	—	—	112	13
Énergie éolienne et solaire ^{2, 3}	1 387	22	519	7	—	—	1 906	29
Gaz	499	1	29	1	450	6	978	8
Total	1 998	36	548	8	450	6	2 996	50

¹ Le total de la capacité installée brute représente la base de consolidation financière des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près au 30 septembre 2022.

² Les centrales d'énergie éolienne et solaire au Canada comprennent une centrale éolienne de stockage à batteries.

³ À l'heure actuelle, les unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills ne sont pas en service en raison de la défaillance de l'une des tours survenue au quatrième trimestre de 2021, ce qui a réduit la capacité de production brute de 150 MW.

² Nous mesurons la capacité comme étant la capacité maximale nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Production d'énergie renouvelable (GWh) ¹	853	854	3 394	3 013
Produits des activités ordinaires	124	114	406	332
BAlIA ajusté ²	88	102	353	322
Résultat avant impôts sur le résultat	(26)	21	41	110
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(20)	20	34	97
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	37	83	168	265
Flux de trésorerie disponibles ^{2,3}	58	64	253	234
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	46	54	185	184
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	(0,07)	0,07	0,13	0,36
Dividendes déclarés et versés par action ordinaire	0,23	0,23	0,70	0,70
Flux de trésorerie disponibles par action ^{2,3,4}	0,22	0,24	0,95	0,88
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ^{2,5}	0,17	0,20	0,69	0,69

1) Inclut la production des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada, des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis, mais exclut la production des centrales canadiennes, américaines et australiennes alimentées au gaz. La production n'est pas une source de produits importante pour les centrales alimentées au gaz étant donné que la majeure partie de leurs produits est fonction de la capacité.

2) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Analyse des résultats d'exploitation», «Mesures non conformes aux IFRS» et «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

3) Au quatrième trimestre de 2021, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont été remplacés par les flux de trésorerie disponibles afin d'obtenir une meilleure approximation à partir du montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et la composition de la mesure a été modifiée en conséquence. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée.

4) Les flux de trésorerie disponibles par action correspondent aux flux de trésorerie disponibles, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, qui s'établissait à 267 millions d'actions au 30 septembre 2022 (267 millions d'actions au 30 septembre 2021).

5) Les liquidités disponibles à des fins de distribution par action correspondent aux liquidités disponibles à des fins de distribution, divisées par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, qui s'établissait à 267 millions d'actions au 30 septembre 2022 (267 millions d'actions au 30 septembre 2021).

Aux	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Capacité installée – gaz (MW) ¹	978	978
Capacité installée brute renouvelable (MW) ²	2 018	2 018
Total de l'actif	3 365	3 749
Emprunt à vue de TEA	137	167
Dette et obligations locatives ³	782	814
Total des passifs non courants	1 102	1 033

1) Inclut la production des centrales canadiennes, américaines et australiennes alimentées au gaz dans lesquelles nous détenons une participation financière.

2) Inclut la capacité des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada et des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis. La capacité installée brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, ainsi que ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

3) Incluent la partie courante.

La production d'énergie renouvelable pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 a été comparable à celle de la période correspondante de 2021. Une hausse de la production par suite de l'ajout du parc éolien Windrise mis en service au quatrième trimestre de 2021 dans le secteur Énergie éolienne au Canada, l'acquisition des parcs solaires en Caroline du Nord au titre de placements dans des participations financières au quatrième trimestre de 2021 dans le secteur Énergie éolienne aux États-Unis et l'augmentation des ressources hydriques dans l'Ouest canadien ont été contrebalancées par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills et une diminution des ressources éoliennes en Alberta. La production d'énergie renouvelable pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 381 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique principalement

par l'ajout du parc éolien Windrise et des parcs solaires en Caroline du Nord, l'augmentation des ressources hydriques dans l'Ouest canadien et l'augmentation des ressources éoliennes au Canada et aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Les produits des activités ordinaires de la société pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 ont augmenté de 10 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, en raison de l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés de la vapeur, d'une hausse des prix marchands de l'électricité en Ontario et de la production supplémentaire découlant de la mise en service récente du parc éolien Windrise. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, la baisse des ressources éoliennes et la baisse des ventes de crédits environnementaux.

Les produits des activités ordinaires de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 ont augmenté de 74 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, en raison de l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés de la vapeur, de l'augmentation des ressources éoliennes et hydriques au Canada, de la production supplémentaire du parc éolien Windrise et de la hausse des ventes de crédits environnementaux, le tout en partie contrebalancé par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills. En outre, au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a connu des ajustements défavorables liés aux interruptions non planifiées de la fourniture de vapeur et des ajustements du rapprochement des frais liés à la vapeur qui ne se sont pas reproduits pendant la période considérée.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022, le BAIIA ajusté de la société a diminué de 14 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2021. Cette diminution du BAIIA ajusté est attribuable à l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, à la diminution des ventes de crédits environnementaux, et à une augmentation des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration en raison des pressions inflationnistes exercées sur les coûts et de l'ajout du parc éolien Windrise, le tout en partie contrebalancé par la production supplémentaire du parc éolien Windrise dans le secteur Énergie éolienne au Canada.

Le BAIIA ajusté de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 31 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021. L'augmentation du BAIIA ajusté est attribuable à la hausse de la production d'énergie renouvelable, à une augmentation des ventes de crédits environnementaux, une augmentation découlant de l'entrée en vigueur d'un nouveau CAÉ dans le secteur Gaz en Australie et à la comptabilisation des dommages-intérêts prédéterminés liés à la disponibilité des éoliennes au parc éolien Windrise. Ces facteurs sont contrebalancés par une augmentation des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration en raison de l'ajout du parc éolien Windrise et des parcs solaires en Caroline du Nord, et de l'accentuation des pressions inflationnistes exercées sur les coûts. En outre, le BAIIA ajusté pour la période correspondante de l'exercice précédent tenait compte de l'incidence défavorable des dommages-intérêts prédéterminés comptabilisés au titre des interruptions de la fourniture de vapeur dans le secteur Gaz au Canada.

Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a diminué respectivement de 40 millions de dollars et 63 millions de dollars par rapport à celui des périodes correspondantes de 2021, en raison de la baisse des produits financiers liés aux filiales de TransAlta, de la hausse de la dépréciation d'actifs, qui s'explique principalement par l'augmentation des taux d'actualisation, la hausse des charges d'exploitation, de maintenance et d'administration découlant des pressions inflationnistes, l'augmentation des charges d'exploitation, de maintenance et d'administration et la charge d'intérêts et de l'amortissement associée à la mise en service et au financement du parc éolien Windrise, et de la baisse des profits de change, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits des activités ordinaires. Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté grâce à la réception de l'indemnité d'assurance liée aux coûts de remplacement de la tour qui s'est effondrée au parc éolien de Kent Hills et la comptabilisation des dommages-intérêts prédéterminés liés à la disponibilité des éoliennes au parc éolien Windrise. La diminution des produits financiers liés aux filiales de TransAlta est attribuable à une augmentation des distributions classées en tant que remboursement de capital.

Globalement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 ont diminué respectivement de 46 millions de dollars et 97 millions de dollars par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2021, en raison surtout de l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, et de la baisse des produits financiers liés aux filiales de TransAlta et des fluctuations du fonds de roulement, partiellement contrebalancées par l'augmentation des ressources éoliennes au Canada, la production supplémentaire du parc éolien Windrise et la hausse des ventes de crédits environnementaux. En outre, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, le règlement de la provision pour dommages-intérêts prédéterminés en lien avec le contrat relatif à la centrale de Sarnia a été conclu.

Dans l'ensemble, pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022, nos flux de trésorerie disponibles et nos liquidités disponibles à des fins de distribution ont diminué respectivement de 6 millions de dollars et 8 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique essentiellement par une baisse du BAIIA ajusté et une hausse de la charge d'intérêt associée au financement du parc éolien Windrise, partiellement contrebalancées par une baisse des dépenses d'investissement de maintien attribuable à une diminution des travaux d'entretien d'envergure planifiés. Les liquidités disponibles à des fins de distribution ont subi en outre l'incidence du début des remboursements de principal sur la dette de South Hedland et l'augmentation des distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux attribuable à l'acquisition des parcs solaires en Caroline du Nord.

Dans l'ensemble, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution ont augmenté respectivement de 19 millions de dollars et 1 million de dollars par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2021, en raison surtout d'une hausse du BAIIA ajusté, d'une baisse de la charge d'impôt exigible et d'une baisse des dépenses d'investissement de maintien, partiellement contrebalancées par le règlement de la provision pour dommages-intérêts prédéterminés en lien avec le contrat relatif à la centrale de Sarnia et une hausse de la charge d'intérêt associée au financement du parc éolien Windrise. Les liquidités disponibles à des fins de distribution ont subi en outre l'incidence du début des remboursements de principal sur la dette de South Hedland et l'augmentation des distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux attribuable à l'acquisition des parcs solaires en Caroline du Nord.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Renouvellement des contrats conclus avec la SIERE à l'égard de la centrale de cogénération de Sarnia et du parc éolien Melancthon 1

Le 23 août 2022, la société a annoncé que la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité («SIERE») de l'Ontario lui avait octroyé des contrats de capacité visant la centrale de cogénération de Sarnia et le parc éolien Melancthon 1 à la suite de l'appel d'offres lancé visant l'attribution de contrats de capacité de production à moyen terme. Les nouveaux contrats de capacité pour la centrale de cogénération de Sarnia et le parc éolien Melancthon 1 s'échelonnent du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2031. La société prévoit une réduction annuelle d'environ 30 % de la marge brute de la centrale de cogénération de Sarnia en raison du plafond tarifaire fixé par la SIERE dans le cadre du nouveau contrat.

Prolongation de contrats industriels visant la centrale de cogénération de Sarnia

Au deuxième trimestre de 2022, la société a exercé les options de prolongation de contrats d'approvisionnement en électricité avec trois de ses clients industriels et d'approvisionnement en vapeur pour l'un de ces clients visant la centrale de cogénération de Sarnia. L'exercice de ces options prolonge la période visée par les conditions de livraison du 31 décembre 2022 au 30 avril 2031, dans un cas, et au 31 décembre 2032, dans les deux autres cas.

Mise à jour sur le parc éolien de Kent Hills

Le 2 juin 2022, la société a annoncé son plan de réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, ainsi que la conclusion de contrats modifiés et prolongés avec la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick («Énergie NB») visant les unités 1, 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills, qui prolongent la durée contractuelle initiale de 10 ans, soit jusqu'en décembre 2045, et réduisent de 10 % les prix contractuels initiaux entre janvier 2023 et décembre 2033. En outre, les deux parties ont convenu de collaborer de bonne foi à l'évaluation de l'installation d'un système de stockage d'énergie à batteries à Kent Hills et d'envisager le rééquipement éventuel de Kent Hills à la fin de sa vie, en 2045. La société a également obtenu une renonciation au titre des obligations sans recours du parc éolien de Kent Hills (les «obligations de Kent Hills») auprès des porteurs

d'obligations et a conclu avec eux un acte de fiducie complémentaire qui facilitait la réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills. Pour plus de précisions, se reporter aux rubriques «Réfection des unités du parc éolien de Kent Hills» et «Situation de trésorerie et sources de financement» du présent rapport de gestion.

Projet d'expansion du réseau de transport de 132 kV à Mount Keith

Le 3 mai 2022, la société a exercé son option lui permettant d'acquérir une participation financière dans l'expansion du réseau de transport de 132 kV à Mount Keith, en Australie-Occidentale, afin de soutenir les activités d'exploitation de BHP Nickel West («BHP») dans le nord de la région de Goldfields. Il est estimé que le coût total de la construction se situe entre 50 millions de dollars australiens et 53 millions de dollars australiens. Southern Cross Energy, filiale de TransAlta Corporation, a conclu un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction avec GenusPlus Group Ltd, une société cotée à l'ASX, en vue de l'expansion. Le projet est aménagé aux termes du CAÉ existant avec BHP, d'une durée de 15 ans. Il devrait être achevé au premier semestre de 2023 et générer un BAIIA annuel se situant entre 6 millions de dollars australiens et 7 millions de dollars australiens. Le projet facilitera la connexion d'une capacité de production supplémentaire à notre réseau afin de soutenir les activités de BHP et d'accroître sa compétitivité à titre de fournisseur de nickel à faible émission de carbone.

Se reporter au rapport annuel de 2021 et aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 pour une description des événements importants qui ont eu une incidence sur les résultats de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.

Changements au conseil d'administration

Le 4 mai 2022 survenait le décès de M. Paul Taylor, membre du conseil d'administration. M. Taylor siégeait au conseil depuis le premier appel public à l'épargne de la société en 2013. Auparavant, il a occupé divers postes au sein de TransAlta Corporation, y compris celui de président, Activités américaines. La société tient à offrir ses condoléances à la famille et à reconnaître sa précieuse contribution au cours de ses neuf années de service à titre d'administrateur.

Le 3 novembre 2022, le conseil d'administration a nommé M. Michael Novelli au sein du conseil d'administration à titre de candidat au poste d'administrateur de TransAlta, conformément à la convention de gouvernance et de coopération intervenue entre TransAlta et la société en date du 9 août 2013. M. Novelli a quitté son poste de vice-président directeur, Production de TransAlta le 30 septembre 2022. Dans le cadre de ses fonctions, il supervisait les activités de TransAlta à l'échelle mondiale pour tous les types de combustibles, y compris les combustibles détenus par la société. M. Novelli est titulaire d'un diplôme d'associé en sciences du Regents College (maintenant appelé Excelsior College) de l'Université d'État de New York et a suivi le programme de professionnalisme des administrateurs de la National Association of Corporate Directors.

Analyse des résultats d'exploitation

Les montants présentés dans la section qui suit comprennent des mesures opérationnelles et des informations financières liées à nos types de sources d'énergie et comprennent des placements dans des participations financières dans les filiales de TransAlta. Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs des renseignements pour les aider à évaluer le rendement financier des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières. Tous les actifs des secteurs Énergie éolienne et solaire aux États-Unis, Gaz aux États-Unis et Gaz en Australie (collectivement, les «placements dans des participations financières») sont détenus au moyen de placements dans une participation financière.

Le tableau suivant présente les données d'exploitation et le BAIIA ajusté par type de source d'énergie :

	Production d'énergie renouvelable – moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA ajusté ²	
		2022	2021	2022	2021
Trois mois clos les 30 sept.					
Énergie éolienne – Canada ³	662	461	526	17	28
Énergie hydroélectrique – Canada	159	168	136	7	6
Énergie éolienne et solaire – États-Unis	268	224	192	15	12
Total – Énergie renouvelable	1 089	853	854	39	46
Gaz – Canada		335	403	19	21
Gaz – États-Unis		64	54	1	3
Gaz – Australie		437	405	34	36
Siège social		—	—	(5)	(4)
Total		1 689	1 716	88	102
Résultat total avant impôts sur le résultat				(26)	21

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel moyen prévu selon notre modèle de simulation, qui repose sur des données historiques couvrant une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

2) Cet élément n'est pas défini et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS » et « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

3) La moyenne à long terme de la production d'énergie renouvelable (GWh) du secteur Énergie éolienne au Canada, à l'exclusion des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills qui sont actuellement hors service, est de 601 GWh pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

	Production d'énergie renouvelable – moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA ajusté ²	
		2022	2021	2022	2021
Neuf mois clos les 30 sept.					
Énergie éolienne – Canada ³	2 513	2 114	1 936	123	120
Énergie hydroélectrique – Canada	361	368	338	15	14
Énergie éolienne et solaire – États-Unis	938	912	739	65	52
Total – Énergie renouvelable	3 812	3 394	3 013	203	186
Gaz – Canada		1 041	997	59	45
Gaz – États-Unis		188	133	5	7
Gaz – Australie		1 276	1 244	102	99
Siège social		—	—	(16)	(15)
Total		5 899	5 387	353	322
Résultat total avant impôts sur le résultat				41	110

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel moyen prévu selon notre modèle de simulation, qui repose sur des données historiques couvrant une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

2) Cet élément n'est pas défini et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS » et « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

3) La moyenne à long terme de la production d'énergie renouvelable (GWh) du secteur Énergie éolienne au Canada, à l'exclusion des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills qui sont actuellement hors service, est de 2 309 GWh pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

Les variations de la production d'énergie renouvelable et du BAIIA ajusté sont présentées ci-après pour chacun de nos secteurs d'activité.

Énergie éolienne – Canada

La production pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 a diminué de 65 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2021, principalement en raison de l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills et d'une diminution des ressources éoliennes en Alberta, en partie contrebalancées par la production supplémentaire du parc éolien Windrise mis en service au quatrième trimestre de 2021.

La production pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 178 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2021, principalement en raison de la production supplémentaire du parc éolien Windrise et de l'augmentation des ressources éoliennes au Canada, en partie contrebalancées par l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Le BAIIA ajusté pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 a diminué de 11 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la baisse de la production et de l'incidence du calendrier des ventes de crédits environnementaux, en partie contrebalancées par la comptabilisation des dommages-intérêts prédéterminés payables à la société relativement à la disponibilité des éoliennes au parc éolien Windrise.

Le BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 3 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la hausse de la production, de la comptabilisation des dommages-intérêts prédéterminés payables à la société relativement à la disponibilité des éoliennes au parc éolien Windrise et de la hausse des ventes de crédits environnementaux, en partie contrebalancées par un ajustement favorable attribuable aux facteurs de pertes établis par l'AESO en 2021.

Énergie hydroélectrique – Canada

La production pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a augmenté respectivement de 32 GWh et 30 GWh par rapport à celle des périodes correspondantes de 2021, en raison surtout de l'augmentation des ressources hydriques découlant de l'écoulement printanier tardif.

Le BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a augmenté par rapport à celui des périodes correspondantes de 2021, en raison de la hausse de la production. L'augmentation du BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a été partiellement contrebalancée par la différence entre le total estimatif et le total réel des pertes de réseau que l'AESO a établies au premier trimestre de 2021.

Énergie éolienne et solaire – États-Unis

La production pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a augmenté respectivement de 32 GWh et 173 GWh par rapport à celle des périodes correspondantes de 2021, principalement en raison de l'ajout des centrales solaires en Caroline du Nord et de l'augmentation des ressources éoliennes, en partie contrebalancés par une hausse du nombre d'interruptions.

Le BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a augmenté respectivement de 3 millions de dollars et 13 millions de dollars par rapport à celui des périodes correspondantes de 2021, ce qui s'explique essentiellement par une hausse de la production.

Gaz – Canada

Le secteur Gaz au Canada comprend uniquement la centrale de cogénération de Sarnia. La production pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 a diminué de 68 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2021, en raison de la baisse des charges des clients.

La production pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 44 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2021, du fait surtout de l'amélioration des conditions du marché en Ontario au premier trimestre de 2022, partiellement contrebalancée par la baisse des charges des clients. En raison de la nature de nos contrats, les variations de la production n'ont pas d'incidence financière importante, nos contrats prévoyant des paiements de capacité et la fourniture du combustible par le client ou un transfert des coûts au titre du combustible.

Le BAIIA ajusté pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 a diminué de 2 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2021, en raison d'une hausse des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration liée aux pressions inflationnistes.

Le BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 14 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021. Au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a connu des interruptions non planifiées de la fourniture de vapeur et des ajustements du rapprochement des frais liés à la vapeur qui ne se sont pas reproduits pendant la période considérée. En outre, un contrat avec un nouveau client a été conclu au deuxième trimestre de 2022, ce qui a été en partie contrebalancé par la hausse des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration liée aux pressions inflationnistes.

Gaz – États-Unis

La production pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a augmenté de respectivement 10 GWh et 55 GWh par rapport à celle des périodes correspondantes de 2021, principalement en raison d'une hausse de la demande de la clientèle.

Le BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a diminué de 2 millions de dollars par rapport à celui des périodes correspondantes de 2021, en raison de la hausse des coûts du combustible, en partie contrebalancée par une hausse de la production.

Gaz – Australie

La production pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 a augmenté de 32 GWh par rapport à celle des périodes correspondantes de 2021, principalement en raison de l'évolution de la demande de la clientèle. Les contrats en Australie sont des contrats de capacité, et la production n'a pas d'incidence significative sur nos résultats.

Le BAIIA ajusté pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 a diminué de 2 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique essentiellement par une incidence défavorable des taux de change, partiellement contrebalancée par un BAIIA additionnel découlant de l'entrée en vigueur du CAÉ avec Fortescue Metals Group Ltd. visant la centrale de South Hedland au premier trimestre de 2022.

Le BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 a augmenté de 3 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique essentiellement par l'entrée en vigueur du CAÉ avec Fortescue Metals Group Ltd. visant la centrale de South Hedland au premier trimestre de 2022 et une diminution des frais juridiques, partiellement contrebalancées par une incidence défavorable des taux de change.

Principales informations trimestrielles

	T4 2021	T1 2022	T2 2022	T3 2022
Produits des activités ordinaires	138	143	139	124
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	43	41	13	(20)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	71	103	28	37
Flux de trésorerie disponibles ¹	123	108	87	58
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	91	90	49	46
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ²	0,16	0,15	0,05	(0,07)
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,34	0,34	0,18	0,17

	T4 2020	T1 2021	T2 2021	T3 2021
Produits des activités ordinaires	128	126	92	114
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	53	52	25	20
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49	103	79	83
Flux de trésorerie disponibles ¹	101	99	71	64
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	72	90	40	54
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ²	0,20	0,19	0,09	0,07
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,27	0,34	0,15	0,20

¹) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Analyse des résultats d'exploitation», «Mesures non conformes aux IFRS» et «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

²) Le résultat de base et dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est calculé chaque période à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Ainsi, la somme des résultats par action pour les quatre trimestres représentant l'année civile peut parfois différer du résultat par action annuel.

Nos activités fluctuent en fonction des variations saisonnières, les premier et quatrième trimestres comptant les volumes d'énergie éolienne les plus importants et les deuxième et troisième trimestres comptant les volumes d'énergie hydroélectrique les plus importants. Comme l'énergie éolienne constitue la majeure partie de notre portefeuille d'énergie renouvelable, des produits des activités ordinaires et des résultats plus élevés sont attendus aux premier et quatrième trimestres.

Les variations et les événements suivants ont eu une incidence sur le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires :

- Produits des activités ordinaires liés à la vente de crédits compensatoires de carbone et de crédits de rendement en matière d'émissions («CRE») de l'Alberta à TransAlta aux premier et deuxième trimestres de 2022, ainsi qu'aux premier, troisième et quatrième trimestres de 2021
- Dommages-intérêts prédéterminés liés à la disponibilité des éoliennes au parc éolien Windrise aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2022
- Comptabilisation d'une indemnité d'assurance de 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 liée à la tour du parc éolien de Kent Hills qui s'est effondrée
- Acquisition d'une participation financière dans les parcs solaires en Caroline du Nord au quatrième trimestre de 2021
- Mise en service du parc éolien Windrise au quatrième trimestre de 2021
- Interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills qui s'est poursuivie du quatrième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2022
- Incidence sur l'amortissement au quatrième trimestre de 2021 et accélération de l'amortissement des fondations aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills
- Répercussions de la dépréciation d'actifs comptabilisée aux deuxième et troisième trimestres de 2022 et aux troisième et quatrième trimestres de 2021
- Interruptions non planifiées à la centrale de cogénération de Sarnia au deuxième trimestre de 2021
- Acquisition d'une participation financière dans le parc éolien Skookumchuck et dans la centrale de cogénération Ada le 1^{er} avril 2021

- Incidence de la mise à jour de la provision estimative pour la procédure visant une règle relative aux pertes de réseau au cours du premier trimestre de 2021 et du dernier trimestre de 2020

Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires tient également compte de diverses incidences liées à nos placements dans des participations financières comme suit :

- Les dividendes ou le remboursement de capital peuvent varier chaque trimestre en fonction des résultats avant impôts tirés de nos placements dans des participations financières.
- Les résultats intermédiaires au titre de la variation de la juste valeur des actifs financiers peuvent varier en fonction des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des taux d'actualisation et des taux de change prévus.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain entraîne des profits et des pertes de change sur les billets à ordre libellés en dollars américains. Des profits de change ont été comptabilisés aux premier et deuxième trimestres de 2022 et aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2021, et des pertes de change ont été comptabilisées au troisième trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2020.

Stratégie et capacité de produire des résultats

La stratégie d'entreprise de la société demeure la même que celle présentée dans son rapport annuel de 2021. Nous avons pour objectifs i) de procurer aux investisseurs des rendements attrayants grâce à la possession d'actifs de production d'énergie renouvelable et de production d'énergie à partir du gaz naturel et d'autres infrastructures visés principalement par des contrats à long terme générant des flux de trésorerie stables, conclus avec des contreparties solides, ou grâce à des participations dans ces actifs; ii) de saisir et de tirer parti des possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'électricité renouvelable et dans le secteur de la production d'électricité à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres infrastructures; iii) de conserver une diversité quant aux emplacements géographiques, à la production et aux contreparties; et iv) de verser annuellement entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution aux actionnaires de la société. Le ratio de distribution prévu, selon nos perspectives actuelles pour 2022, est estimé entre 88 % et 102 %, exclusion faite des coûts des travaux de restauration liés au parc éolien de Kent Hills. La capacité de la société à abaisser son ratio de distribution actuel à l'intérieur de la fourchette ciblée dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment la remise en service des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills, le renouvellement des contrats visant les centrales qui viennent à échéance et la réalisation d'autres possibilités de croissance.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a mis en œuvre sa stratégie liée aux contrats et sa stratégie relative aux questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Stratégie liée aux contrats

Au deuxième trimestre de 2022, la société a exercé les options de prolongation de contrats d'approvisionnement en électricité avec trois de ses clients industriels et d'approvisionnement en vapeur avec l'un de ces clients visant la centrale de cogénération de Sarnia.

Au troisième trimestre de 2022, la SIERE a accepté les offres de la société, et la société a prolongé jusqu'au 30 avril 2031 la période pendant laquelle des produits contractuels sont prévus pour la centrale de cogénération de Sarnia et le parc éolien Melancthon 1.

Nous avons conclu avec Énergie NB des ententes visant à combiner les CAÉ existants et à en prolonger la durée contractuelle initiale de 10 ans, soit jusqu'en décembre 2045.

Se reporter à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

Stratégie relative aux questions environnementales, sociales et de gouvernance

Au premier trimestre de 2022, la société a été inscrite par Corporate Knights et As You Sow sur la liste Clean200 mondiale des sociétés ouvertes qui montrent l'exemple en mettant en œuvre des solutions favorisant la transition vers un avenir énergétique propre.

Perspectives pour 2022

Aucune modification n'a été apportée à nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers pour 2022; cependant, compte tenu du rendement obtenu depuis le début de l'exercice, nous prévoyons que les résultats de l'exercice avoisineront l'extrémité inférieure de notre fourchette d'objectifs pour 2022.

Le tableau suivant présente nos prévisions quant aux objectifs financiers clés pour 2022 :

Mesure	Cible pour 2022	Résultats réels de 2021
BALIA ajusté ¹	De 485 millions de dollars à 525 millions de dollars	463 millions de dollars
Flux de trésorerie disponibles ¹	De 345 millions de dollars à 385 millions de dollars	357 millions de dollars
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	De 245 millions de dollars à 285 millions de dollars	275 millions de dollars

1) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS. Se reporter également aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

Les objectifs et prévisions pour 2022 se fondent sur de nombreuses hypothèses, y compris les prévisions sur les prix de l'électricité et du gaz naturel. Toutefois, ils ne comprennent pas les effets des acquisitions futures potentielles ou des activités d'aménagement, de même que les incidences potentielles sur le marché et l'exploitation relativement aux interruptions non planifiées, y compris dans les centrales d'autres participants au sein du marché, et les effets connexes sur les prix du marché de l'électricité. Nos objectifs et prévisions doivent être lus avec la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique «Perspectives pour 2022» du rapport annuel de 2021 de la société pour plus de précisions sur les principales hypothèses.

Activités d'exploitation

Les prévisions et les principales hypothèses sont résumées ci-après :

	Hypothèses
Fourchette de la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne, solaire et hydroélectrique, y compris les actifs détenus au moyen de participations financières ¹	De 4 600 GWh à 5 200 GWh
Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle des CAÉ	11 ans
Dépenses d'investissement de maintien ²	De 40 millions de dollars à 50 millions de dollars

1) Les hypothèses relatives à la production d'énergie renouvelable ont été mises à jour afin d'inclure les parcs solaires en Caroline du Nord et de tenir compte de l'augmentation des ressources et de la production dans les installations existantes. L'information mise à jour n'a aucune incidence sur nos objectifs financiers, puisqu'elle avait déjà été prise en compte.

2) Les hypothèses relatives aux dépenses d'investissement de maintien ont été mises à jour afin de tenir compte de charges moins élevées que prévu pour les travaux d'entretien d'envergure planifiés.

Coûts d'exploitation

Nous avons une combinaison d'activités d'exploitation et d'entretien en interne et d'ententes de service à long terme avec des fournisseurs selon l'option qui présente le maximum de valeur pour les actifs. La majeure partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz naturel qui ne comporte aucune disposition de transfert des coûts, nous achetons du gaz naturel parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la fluctuation des prix, ou concluons des contrats d'achat, au besoin.

Dépenses d'investissement de maintien

Les dépenses d'investissement de maintien garantissent la fiabilité et la sécurité de nos centrales sur une longue période. Les montants des dépenses d'investissement de maintien au titre des actifs que nous détenons directement, de même qu'au titre des centrales dans lesquelles nous détenons des participations financières, sont présentés ci-après :

Trois mois clos les 30 sept.

	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro-électrique – Canada	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – Canada	Gaz – États-Unis	Gaz – Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2022	4	2	—	4	—	—	10
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2021	4	1	—	1	—	16	22

Neuf mois clos les 30 sept.

	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro-électrique – Canada	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – Canada	Gaz – États-Unis	Gaz – Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2022	10	2	2	7	—	3	24
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2021	7	2	1	2	1	20	33

Les dépenses d'investissement de maintien pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 ont diminué de respectivement 12 millions de dollars et 9 millions de dollars par rapport à celles des périodes correspondantes de 2021, en raison surtout de l'augmentation des travaux d'entretien d'envergure planifiés dans les centrales alimentées au gaz en Australie et aux États-Unis en 2021 et l'achat d'un moteur de rechange dans nos centrales australiennes alimentées au gaz, en partie contrebalancés par l'augmentation des travaux d'entretien planifiés dans les centrales canadiennes alimentées au gaz en 2022, et une hausse des défaillances de composantes et des travaux de remise en état dans les centrales éoliennes au Canada en 2022. Les dépenses d'investissement liées à la réfection des fondations au parc éolien de Kent Hills n'ont pas été incluses dans les dépenses d'investissement de maintien. Se reporter à la rubrique «Réfection des unités du parc éolien de Kent Hills» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Réfection des unités du parc éolien de Kent Hills

À l'heure actuelle, les unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills ne sont pas en service en raison de la défaillance de la tour survenue en septembre 2021. Cet événement a réduit temporairement³ la capacité de production brute d'environ 150 MW, cette mise hors service permettant à la société de remplacer les fondations des 50 éoliennes des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills. L'interruption prolongée devrait entraîner un manque à gagner sur les produits d'environ 3 millions de dollars par mois sur une base annualisée (en présumant que les 50 éoliennes des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills sont hors service) selon l'historique de production d'énergie éolienne moyenne, et des produits devraient être générés à mesure que les éoliennes seront remises en service. Chaque éolienne des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills sera remise en service dès que ses fondations auront été remplacées et que l'éolienne aura été réassemblée et testée.

Kent Hills Wind LP («KHLP») a conclu des ententes avec des fournisseurs en vue d'achever la réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills et a amorcé la mise en œuvre de son plan de réfection. Les dépenses d'investissement sont maintenant estimées à environ 120 millions de dollars, ce qui comprend une indemnité d'assurance. La réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills est bien avancée, y compris le démontage des éoliennes et la démolition des fondations. Au cours du troisième trimestre de 2022, plus de la moitié des tours ont été entièrement démontées, y compris les fondations, qui ont été retirées. La construction des nouvelles fondations a commencé, les premières coulées de béton ont été effectuées et les nouvelles composantes d'éoliennes ont été livrées pour remplacer celles qui ont été endommagées. La réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills devrait être achevée au deuxième semestre de 2023.

La société évalue activement les options à sa disposition pour recouvrer les coûts de réfection auprès de tiers et de leurs assureurs et entend poursuivre ses réclamations pour recouvrer les coûts et les dommages connexes auprès de ces parties.

³ La perte de production des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills est fondée sur l'historique de production d'énergie éolienne moyenne.

Mesures conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés «Marge brute» et «Résultats d'exploitation» à nos comptes de résultat consolidés. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Mesures non conformes aux IFRS

Nous évaluons le rendement selon diverses mesures afin d'aider la direction et les investisseurs à comprendre notre situation financière et nos résultats financiers. Certaines des mesures qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les normes IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme des mesures de remplacement ou comme des mesures plus significatives que les mesures établies conformément aux IFRS, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Les principales mesures non conformes aux IFRS de la société sont le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution. Au quatrième trimestre de 2021, le BAIIA aux fins de comparaison a été renommé BAIIA ajusté conformément à la terminologie normalisée du secteur. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont été remplacés par les flux de trésorerie disponibles afin d'obtenir une meilleure approximation à partir du montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. La composition de la mesure a été modifiée en conséquence. Notamment, les distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux ont été retirées de la composition des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés pour l'établissement des flux de trésorerie disponibles et ont été ajoutées aux liquidités disponibles à des fins de distribution, puisqu'elles représentent le règlement d'un passif financier. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est, pour la direction, une mesure importante étant donné qu'il correspond à la rentabilité de nos principales activités. Les intérêts, les impôts et l'amortissement ne font pas partie de cette mesure puisque les écarts dans le traitement comptable pourraient fausser les résultats de nos principales activités. Nous présentons le BAIIA ajusté et des informations opérationnelles sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Puisque les participations financières sont conçues pour fournir des rendements à la société comme si elle détenait les actifs, la présentation des informations opérationnelles et du BAIIA ajusté donne aux lecteurs une image plus complète qui leur permet de comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements.

Le BAIIA ajusté correspond à notre BAIIA comme présenté ajusté pour exclure l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché, de la dépréciation d'actifs et des recouvrements d'assurance, majoré du BAIIA ajusté des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière, qui correspond à leur BAIIA comme présenté ajusté pour tenir compte : 1) des produits tirés des contrats de location-financement et de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement; 2) des frais de gestion fixés par contrat; 3) de l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport; 4) de l'incidence des profits et pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché; et 5) de la dépréciation d'actifs.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles représentent le montant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les placements dans des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière pouvant servir à investir dans des initiatives de croissance, à effectuer les remboursements du principal prévus sur la dette, à rembourser la dette à l'échéance, à verser des dividendes sur les actions ordinaires ou à racheter des actions ordinaires. Les variations du fonds de roulement sont exclues afin de ne pas fausser le montant des flux de trésorerie disponibles en introduisant des variations que nous jugeons temporaires, notamment l'incidence des facteurs saisonniers et le calendrier des encaissements et des décaissements.

Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, diminués des dépenses d'investissement de maintien, des distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales, des produits financiers tirés des participations financières et des remboursements de principal sur les obligations locatives, majorés des flux de trésorerie disponibles des actifs détenus au moyen de participations financières, lesquels sont calculés comme étant le BAIIA ajusté tiré des participations financières diminué des charges d'intérêts, des dépenses d'investissement de maintien, de la charge d'impôt exigible, des recouvrements d'assurance et des ajustements liés au fonds de roulement et au calendrier. Les flux de trésorerie disponibles par action sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Liquidités disponibles à des fins de distribution

Les liquidités disponibles à des fins de distribution peuvent fournir des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. Les liquidités disponibles à des fins de distribution sont calculées comme étant les flux de trésorerie disponibles diminués des distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux et des remboursements prévus du principal de la dette amortissable.

L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des flux de trésorerie disponibles et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Rapprochement du BAIIA ajusté avec le résultat avant impôts sur le résultat

Trois mois clos le 30 sept. 2022	Actifs détenus				Participations financières			Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège et social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	33	12	80	—	21	6	45	197	(73)	124
Combustible, redevances et autres coûts ²	3	3	53	—	1	4	2	66	(7)	59
Marge brute	30	9	27	—	20	2	43	131	(66)	65
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	12	1	8	5	4	1	9	40	(14)	26
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	1	—	—	1	—	—	4	(1)	3
Autres résultats d'exploitation, montant net	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)
BAIIA ajusté⁴	17	7	19	(5)	15	1	34	88	(51)	37
Amortissement										(34)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(20)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										2
Produits d'intérêts										2
Charges d'intérêts										(12)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Perte de change										(2)
Résultat avant impôts sur le résultat										(26)

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Trois mois clos le 30 sept. 2021	Actifs détenus				Participations financières			Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	42	9	62		18	6	46	183	(69)	114
Combustible, redevances et autres coûts ²	3	1	34		1	2	1	42	(4)	38
Marge brute	39	8	28		17	4	45	141	(65)	76
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	9	2	7		4	1	9	36	(14)	22
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	—		1	—	—	3	(1)	2
BAIIA ajusté ⁴	28	6	21		12	3	36	102	(50)	52
Amortissement										(34)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(10)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										19
Produits d'intérêts										1
Charges d'intérêts										(9)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Profit de change										1
Résultat avant impôts sur le résultat										21

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Neuf mois clos le 30 sept. 2022	Actifs détenus			Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	160	26	222	—	83	19	130	640	(234)	406
Combustible, redevances et autres coûts ²	12	5	137	—	2	11	5	172	(18)	154
Marge brute	148	21	85	—	81	8	125	468	(216)	252
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	31	5	25	16	12	3	23	115	(38)	77
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	5	1	1	—	4	—	—	11	(4)	7
Autres résultats d'exploitation, montant net	(11)	—	—	—	—	—	—	(11)	(7)	(18)
BAlIA ajusté⁴	123	15	59	(16)	65	5	102	353	(167)	186
Amortissement										(107)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(31)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										24
Produits d'intérêts										4
Charges d'intérêts										(37)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Profit de change										1
Résultat avant impôts sur le résultat										41

1) Le BAlIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Neuf mois clos le 30 sept. 2021	Actifs détenus				Participations financières			Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	159	23	149	—	68	16	130	545	(213)	332
Combustible, redevances et autres coûts ²	7	3	81	—	2	6	4	103	(12)	91
Marge brute	152	20	68	—	66	10	126	442	(201)	241
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	27	5	22	15	11	3	27	110	(41)	69
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	5	1	1	—	3	—	—	10	(3)	7
BAIIA ajusté ⁴	120	14	45	(15)	52	7	99	322	(157)	165
Amortissement										(101)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(10)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										68
Produits d'intérêts										5
Charges d'intérêts										(28)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Profit de change										10
Résultat avant impôts sur le résultat										110

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comme présentés avec les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	37	83	168	265
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(4)	(23)	(2)	(57)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	33	60	166	208
Ajustements :				
Dépenses d'investissement de maintien – actifs détenus	(10)	(6)	(19)	(11)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	—	(1)	—	(3)
Produits financiers – participations financières ¹	(2)	(19)	(24)	(68)
Remboursement de principal des obligations locatives	—	—	(1)	(1)
Flux de trésorerie disponibles – participations financières ¹	37	30	131	109
Flux de trésorerie disponibles^{2,3}	58	64	253	234
Déduire :				
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	(8)	(7)	(27)	(21)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(4)	(3)	(41)	(29)
Liquidités disponibles à des fins de distribution²	46	54	185	184
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	267	267	267	267
Flux de trésorerie disponibles par action²	0,22	0,24	0,95	0,88
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action²	0,17	0,20	0,69	0,69

¹) Se reporter au tableau «Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des produits financiers liés aux filiales de TransAlta» présenté ci-après dans le présent rapport de gestion.

²) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

³) Au quatrième trimestre de 2021, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont été remplacés par les flux de trésorerie disponibles afin d'obtenir une meilleure approximation à partir du montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et la composition de la mesure a été modifiée en conséquence. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la composition des flux de trésorerie disponibles.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les produits financiers comptabilisés sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière et les flux de trésorerie disponibles liés à ces actifs.

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	2	19	24	68
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	8	7	27	21
Remboursement de principal de la dette amortissable	1	—	11	—
Remboursement de capital et rachats	40	3	80	17
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier	(14)	1	(11)	3
Flux de trésorerie disponibles¹ – participations financières	37	30	131	109

¹) Cet élément n'est pas défini et n'a pas de signification normalisée selon les IFRS. Se reporter aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» pour plus de précisions.

Rapprochement du BAIIA ajusté avec les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution

Trois mois clos le 30 sept. 2022	Actifs détenus				Participations financières			Total
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États-Unis	Gaz – Australie	
BAIIA ajusté¹	17	7	19	(5)	15	1	34	88
Provisions et passifs sur contrat	—	—	1	—	—	—	—	1
Charges d'intérêts	—	—	—	(12)	(1)	—	(6)	(19)
Charge d'impôt exigible	2	—	—	—	—	—	(5)	(3)
Dépenses d'investissement de maintien	(4)	(2)	(4)	—	—	—	—	(10)
Produits d'intérêts	—	—	—	2	—	—	1	3
Divers	—	—	—	—	(2)	—	—	(2)
Flux de trésorerie disponibles²	15	5	16	(15)	12	1	24	58
Déduire :								
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	—	—	(8)	—	—	(8)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(3)	—	—	—	—	—	(1)	(4)
Liquidités disponibles à des fins de distribution²	12	5	16	(15)	4	1	23	46

1) Le BAIIA ajusté est défini aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et fait l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôts sur le résultat ci-dessus.

2) Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution sont définis aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et font l'objet d'un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ci-dessus.

Trois mois clos le 30 sept. 2021	Actifs détenus				Participations financières			Total
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États-Unis	Gaz – Australie	
BALIA ajusté ¹	28	6	21	(4)	12	3	36	102
Charges d'intérêts	—	—	—	(8)	—	—	(6)	(14)
Charge d'impôt exigible	—	—	—	(4)	—	—	—	(4)
Perte de change réalisée	—	—	—	1	—	—	—	1
Dépenses d'investissement de maintien	(4)	(1)	(1)	—	—	—	(16)	(22)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)
Produits d'intérêts	—	—	—	1	—	—	1	2
Flux de trésorerie disponibles ²	23	5	20	(14)	12	3	15	64
Déduire :								
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	—	—	(7)	—	—	(7)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	20	5	20	(14)	5	3	15	54

1) Le BALIA ajusté est défini aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et fait l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôts sur le résultat ci-dessus.

2) Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution sont définis aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et font l'objet d'un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ci-dessus.

Neuf mois clos le 30 sept. 2022	Actifs détenus				Participations financières			Total
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États-Unis	Gaz – Australie	
BAIIA ajusté¹	123	15	59	(16)	65	5	102	353
Provisions et passifs sur contrat	(1)	—	(11)	—	—	—	—	(12)
Charges d'intérêts	—	—	—	(33)	(2)	—	(18)	(53)
Charge d'impôt exigible	1	—	—	—	—	—	(15)	(14)
Profit de change réalisé	—	—	—	1	—	—	—	1
Dépenses d'investissement de maintien	(10)	(2)	(7)	—	(2)	—	(3)	(24)
Produits d'intérêts	—	—	—	4	—	—	3	7
Remboursement de principal des obligations locatives	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)
Divers	—	—	—	—	(4)	—	—	(4)
Flux de trésorerie disponibles²	112	13	41	(44)	57	5	69	253
Déduire :								
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	—	—	(27)	—	—	(27)
Remboursement de principal de la dette amortissable	(30)	—	—	—	—	—	(11)	(41)
Liquidités disponibles à des fins de distribution²	82	13	41	(44)	30	5	58	185

1) Le BAIIA ajusté est défini aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et fait l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôts sur le résultat ci-dessus.

2) Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution sont définis aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et font l'objet d'un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ci-dessus.

Neuf mois clos le 30 sept. 2021	Actifs détenus				Participations financières				Total
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États-Unis	Gaz – Australie		
BALIA ajusté ¹	120	14	45	(15)	52	7	99	322	
Provisions et passifs sur contrat	(6)	—	12	—	—	—	—	6	
Charges d'intérêts	—	—	—	(25)	(1)	—	(18)	(44)	
Charge d'impôt exigible	—	—	—	(12)	—	—	(9)	(21)	
Perte de change réalisée	—	—	—	2	—	—	—	2	
Dépenses d'investissement de maintien	(7)	(2)	(2)	—	(1)	(1)	(20)	(33)	
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)	
Produits d'intérêts	2	—	—	3	—	—	2	7	
Remboursement de principal des obligations locatives	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)	
Divers	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	
Flux de trésorerie disponibles ²	105	12	55	(47)	49	6	54	234	
Déduire :									
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	—	—	(21)	—	—	(21)	
Remboursement de principal de la dette amortissable	(29)	—	—	—	—	—	—	(29)	
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	76	12	55	(47)	28	6	54	184	

1) Le BALIA ajusté est défini aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et fait l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôts sur le résultat ci-dessus.

2) Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles à des fins de distribution sont définis aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» et font l'objet d'un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ci-dessus.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le risque de liquidité découle de notre capacité à combler nos besoins généraux de financement, à mener des activités de couverture, et à gérer les actifs, les passifs et la structure du capital de la société. Nous gérons le risque de liquidité en maintenant suffisamment de ressources financières liquides pour financer les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, et ce, de la façon la plus rentable qui soit.

L'objectif de la société est de maintenir des liquidités importantes qui lui permettent de financer les initiatives de croissance, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, et les paiements des intérêts et du principal sur la dette et les dividendes. Entre 2022 et 2024, un montant de 334 millions de dollars de la dette viendra à échéance. Les principales sources de liquidités comprennent les fonds provenant des activités d'exploitation, les marchés financiers et le financement tiré de notre facilité de crédit existante. Les fonds requis aux fins des dépenses de croissance, de la réfection du parc éolien de Kent Hills, des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement liées à la productivité ne devraient pas être touchés de manière importante par le contexte économique actuel. La société est également tributaire de la croissance future pour soutenir les liquidités et maintenir le montant des liquidités disponibles à des fins de distribution. La société compte sur TransAlta notamment pour lui déceler des occasions de croissance. TransAlta a récemment indiqué à la société qu'elle ne lui donnait pas la possibilité d'acquérir les deux projets de parcs éoliens en Oklahoma que TransAlta est en train de construire. Rien ne garantit que la société sera en mesure de saisir des occasions d'acquisition ou de mise en valeur attrayantes dans l'avenir (que ce soit par l'intermédiaire de TransAlta ou autrement) ni qu'elle sera capable de saisir des occasions de croissance qui permettront d'augmenter ou de maintenir le montant des liquidités disponibles à des fins de distribution.

Le versement de dividendes n'est pas garanti et pourrait varier en fonction de notre rendement. Nous pouvons modifier le dividende à tout moment et le versement de dividendes dépendra notamment de notre capacité à réaliser une croissance future; du montant des impôts au comptant à verser; de notre capacité à reconduire les CAÉ au moment de leur échéance, des prix marchands de l'électricité si un CAÉ n'est pas renouvelé ou reconduit; des prix des attributs environnementaux; des résultats d'exploitation; de la situation financière; des résultats et flux de trésorerie d'exploitation actuels et prévisionnels futurs; des besoins en liquidités; des occasions offertes sur le marché; des impôts sur le résultat; des dépenses d'investissement d'entretien et de croissance; des remboursements de dettes; des contraintes légales, réglementaires et contractuelles; des besoins en matière de fonds de roulement; de la législation fiscale et d'autres facteurs pertinents.

Situation financière

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les états de la situation financière consolidés du 30 septembre 2022 au 31 décembre 2021 :

	30 sept. 2022	31 déc. 2021	Augmentation/ (diminution)	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	229	244	(15)	Diminution attribuable au calendrier des encaissements et des décaissements.
Créances clients	135	120	15	Augmentation attribuable au calendrier des encaissements et des recouvrements et aux dommages-intérêts prédéterminés payables à la société relativement à la disponibilité des éoliennes au parc éolien Windrise.
Immobilisations corporelles, montant net	1 738	1 897	(159)	Diminution attribuable à l'amortissement, à la révision de la provision pour frais de démantèlement en raison de la variation des taux d'actualisation, au reclassement des coûts liés à l'infrastructure de transport du parc éolien Windrise des immobilisations corporelles aux autres actifs non courants et à la dépréciation des centrales éoliennes et hydroélectriques au Canada, facteurs partiellement contrebalancés par les dépenses d'investissement de maintien et la réfection du parc éolien de Kent Hills.
Immobilisations incorporelles	84	92	(8)	Diminution attribuable à la dotation aux amortissements.
Placements dans des filiales de TransAlta	1 039	1 270	(231)	Diminution attribuable à la variation de la juste valeur et à l'augmentation des remboursements de capital. Se reporter à la rubrique « Instruments financiers » du présent rapport de gestion pour plus de précisions.
Dettes fournisseurs et charges à payer	123	82	41	Calendrier des paiements et charges à payer.
Passifs sur contrat (y compris la tranche courante)	7	19	(12)	Diminution attribuable au règlement des dommages-intérêts prédéterminés en raison des interruptions à la centrale de Sarnia.
Emprunt à vue de TEA	137	167	(30)	Diminution attribuable aux paiements du principal et aux incidences du change.
Dettes à long terme (y compris la tranche courante)	782	814	(32)	Diminution attribuable aux remboursements de principal de l'obligation du parc éolien de Kent Hills, de l'obligation du parc éolien de New Richmond et de l'obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe.
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions	111	175	(64)	Diminution attribuable à l'augmentation des taux d'actualisation.
Passifs de gestion du risque (courants et non courants)	16	4	12	Augmentation attribuable à la hausse des passifs sur contrat de change à terme.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 769	2 074	(305)	Diminution attribuable aux dividendes et aux autres éléments du résultat global découlant des variations défavorables de la juste valeur, en partie contrebalancés par le résultat net.

Dettes et obligations locatives

Au 30 sept. 2022

	Limite maximale des facilités	Utilisés		Capacité disponible
		Lettres de crédit en cours ¹	Emprunts	
Facilité de crédit consentie	700	102	—	598

¹) Des lettres de crédit ont été émises de facilités d'emprunt à vue non consenties. Ces obligations sont soutenues et réduisent la capacité disponible sur la facilité de crédit consortiale.

Au 30 septembre 2022, aucun emprunt n'avait été effectué sur la facilité de crédit. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la facilité de crédit consentie a été prolongée d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2026.

La société a conclu une facilité de lettres de crédit à vue non consentie de 150 millions de dollars en vertu de laquelle des lettres de crédit de 102 millions de dollars avaient été émises au 30 septembre 2022 (98 millions de dollars au 31 décembre 2021).

La dette et les obligations locatives, y compris l'emprunt à vue de TEA, totalisaient 919 millions de dollars au 30 septembre 2022, comparativement à 981 millions de dollars au 31 décembre 2021. La diminution de la dette s'explique par les remboursements des obligations sans recours de 30 millions de dollars, le remboursement partiel de l'emprunt à vue de TEA de 20 millions de dollars (23 millions de dollars australiens) et les incidences du change sur l'emprunt à vue de TEA de 10 millions de dollars. Le 26 octobre 2022, la société a remboursé le solde de l'emprunt à vue de TEA. Les fonds remboursés seront réservés, par TransAlta Energy (Australia), au financement de la croissance future en Australie, notamment le projet d'énergie solaire et de stockage à batteries dans le nord de la région de Goldfields et le projet d'expansion de 132 kV à Mount Keith.

Nous sommes assujettis aux clauses restrictives positives et négatives habituelles liées à la dette et nous les respectons toutes. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a obtenu une renonciation et a ratifié un acte de fiducie complémentaire qui facilite la réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills. À la réception de la renonciation, la société a reclassé les obligations en circulation dans les passifs non courants, à l'exception des remboursements prévus du principal échéant dans les 12 mois suivant le 30 juin 2022. Conformément à l'acte de fiducie complémentaire, Kent Hills Wind LP ne peut verser de distributions à ses partenaires tant que les travaux de remplacement des fondations ne seront pas terminés.

Capital social

Au 30 septembre 2022, nous avons environ 266,9 millions d'actions ordinaires émises et en circulation (266,9 millions au 31 décembre 2021).

Au 3 novembre 2022, nous avons environ 266,9 millions d'actions ordinaires émises et en circulation.

Engagements

Se reporter à la rubrique «Autre analyse consolidée» du rapport annuel de 2021 pour obtenir la liste complète des engagements que nous avons conclus directement ou au moyen de nos participations dans des entreprises communes. Au 30 septembre 2022, la société avait les engagements contractuels importants suivants :

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a conclu un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction d'un montant d'environ 37 millions de dollars (41 millions de dollars australiens) en lien avec le projet d'expansion de 132 kV à Mount Keith.

Au cours de l'exercice 2022, la société a conclu des ententes d'un montant de 100 millions de dollars pour la réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Éventualités

Pour plus de détails sur les éventualités significatives en cours, se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» du rapport annuel de 2021. Les changements importants aux éventualités sont décrits ci-après.

Interruptions à la centrale de Sarnia

Entre le 19 mai 2021 et le 9 juin 2021, trois incidents distincts à la centrale de cogénération de Sarnia ont entraîné des interruptions de la fourniture de vapeur à ses clients industriels. En conséquence, les clients ont présenté des réclamations en dommages-intérêts prédéterminés. De telles interruptions de la fourniture de vapeur sont inhabituelles et peu fréquentes à la centrale de cogénération de Sarnia. Une analyse des causes fondamentales des défaillances a été réalisée à l'égard des trois interruptions, ce qui a permis de conclure que les trois interruptions étaient du ressort de TransAlta (SC) LP. En conséquence, des dommages-intérêts prédéterminés d'un montant de 12 millions de dollars comptabilisé antérieurement dans les passifs sur contrat ont été versés par TransAlta (SC) LP au deuxième trimestre de 2022.

Il n'y a eu aucune autre mise à jour importante à l'égard des éventualités au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés :

Neuf mois clos les 30 sept.	2022	2021	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	244	582	(338)	
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	168	265	(97)	Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué en raison de la baisse des produits financiers découlant de l'augmentation des remboursements de principal, de la baisse de la production découlant de l'interruption prolongée aux unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills et du règlement des dommages-intérêts prédéterminés liés à la centrale de Sarnia, le tout contrebalancé en partie par la hausse de la production attribuable à l'ajout récent du parc éolien Windrise.
Activités d'investissement	59	(388)	447	Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont augmenté, puisqu'aucune acquisition n'a été faite au cours de la période considérée, et en raison de l'augmentation du remboursement de capital lié aux participations financières et du recouvrement d'assurance lié à Kent Hills. Au cours de la période précédente, la société a acquis le projet de parc éolien Windrise, puis a financé sa construction, et a acquis une participation financière dans le parc éolien Skookumchuck et la centrale de cogénération Ada.
Activités de financement	(242)	(219)	(23)	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont diminué essentiellement en raison du remboursement partiel du principal sur l'emprunt à vue de TEA. Ce remboursement visait à financer le projet d'énergie solaire dans le nord de la région de Goldfields.
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	229	240	(11)	

Instruments financiers

Se reporter à la note 11 de nos plus récents états financiers consolidés annuels audités et à la note 9 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 pour plus de précisions sur les instruments financiers.

Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2021.

Au 30 septembre 2022, les instruments financiers de niveau II se composaient de passifs nets de gestion du risque dont la valeur comptable s'élevait à 13 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Au 30 septembre 2022, les instruments financiers de niveau III se composaient d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 1 039 millions de dollars (1 270 millions de dollars au 31 décembre 2021).

La juste valeur des placements dans des participations financières au 30 septembre 2022 a diminué de 151 millions de dollars par rapport à celle au 31 décembre 2021. Une tranche de 126 millions de dollars de la diminution de la juste valeur est liée aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens, ce qui tient compte de l'augmentation des taux d'actualisation et des variations des taux de change. La tranche restante de 26 millions de dollars de la diminution de la juste valeur est liée aux actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, ce qui s'explique principalement par une augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par le raffermissement des prix marchands à terme et les incidences du change. La diminution est également attribuable aux remboursements de capital de 80 millions de dollars au cours de la même période.

Se reporter aux notes 7 et 9 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 pour en savoir plus sur ces placements et ces évaluations de la juste valeur.

Autres résultats consolidés

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les variations de la juste valeur des placements dans des participations financières. Ces profits et pertes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Pour calculer la juste valeur de ces placements, nous utilisons des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie fondées sur les flux de trésorerie futurs sous-jacents des activités connexes, faisons des estimations et formulons des hypothèses qui peuvent changer d'une période à l'autre et qui ont souvent une incidence sur l'estimation de la juste valeur. Les fluctuations de la juste valeur d'une période à l'autre sont généralement attribuables aux variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prospectifs, des taux d'actualisation et des taux de change.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons comptabilisé une diminution de 151 millions de dollars au titre de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (diminution de 80 millions de dollars pour la période correspondante close le 30 septembre 2021). Se reporter à la rubrique «Instruments financiers» du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la diminution.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités pour plus de précisions sur les placements dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Opérations et soldes avec les parties liées

Opérations avec les parties liées

Les montants comptabilisés à l'égard des opérations avec TransAlta ou des filiales de TransAlta, à l'exception des montants mentionnés à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion, se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	7	9	31	28
Produits tirés des attributs environnementaux ¹	—	4	12	11
Produits financiers tirés des placements dans des filiales de TransAlta	2	19	24	68
Produits d'intérêts – billets à ordre et placements dans des filiales de TransAlta	—	1	—	1
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	4	3	13	13
Achats de gaz naturel	15	4	32	7
Profit sur cessions de swaps sur l'électricité (financier)	—	—	(1)	—
Charge d'intérêts sur l'emprunt à vue de TEA	2	2	5	6
Frais d'optimisation des actifs ²	1	1	2	2
Charge d'intérêts sur la facilité de crédit et la lettre de crédit et honoraires sur les garanties	—	—	1	1

1) La valeur des attributs environnementaux a été établie selon l'information du marché pour des instruments similaires, y compris les transactions conclues avec des tiers.

2) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent ce qui suit :

Aux	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Créances clients et autres débiteurs	30	50
Créances au titre des contrats de location-financement ¹	7	7
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2
Placements dans des filiales de TransAlta	1 039	1 270
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	15	11
Dividendes à verser	38	38
Emprunt à vue de TEA	137	167
Garanties offertes par TransAlta au nom de la société I) ²	479	583
Garantie d'indemnisation offerte par la société à TransAlta II) ²	484	516

1) Les créances au titre des contrats de location-financement se rapportent au projet de stockage à batteries WindCharger de 10 MW.

2) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

I. Garanties

Si la société ne respecte pas les dispositions des contrats connexes, la contrepartie peut présenter une réclamation de paiement de TransAlta.

II. Garantie d'indemnisation

Dans le cadre de l'acquisition des actifs australiens, nous avons conclu une entente de garantie et d'indemnisation en faveur de TransAlta liée à certaines garanties offertes par cette dernière à des tiers à l'égard de certaines obligations de TEA (les «garanties de TEA»). Nous avons convenu d'indemniser TransAlta à l'égard des réclamations, poursuites, instances, obligations, pertes, frais ou dépenses engagés ou dommages subis par cette dernière relativement aux garanties de TEA et de rembourser à TransAlta la totalité de tout montant versé par elle aux termes des garanties de TEA à l'égard de poursuites, omissions,

événements ou circonstances survenus depuis le 7 mai 2015. À titre de contrepartie pour l'indemnisation fournie, TransAlta est tenue de nous verser le montant en dollars canadiens des frais au titre du garant qu'elle a reçus de TEA à l'égard de toutes les garanties de TEA.

Méthodes et estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels de la période. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les éléments qui suivent constituent des changements importants apportés aux estimations au cours du trimestre :

I. Dividendes considérés comme un revenu ou comme un remboursement de capital

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021, la société a déterminé qu'une partie des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis et sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens constituait un remboursement de capital. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, les distributions considérées comme un remboursement de capital se sont élevées respectivement à 40 millions de dollars et 80 millions de dollars (respectivement 3 millions de dollars et 17 millions de dollars pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2021).

II. Provision pour frais de démantèlement

La société comptabilise une provision au titre des obligations de démantèlement. La provision initiale pour frais de démantèlement et ses variations subséquentes sont déterminées selon la meilleure estimation de la société des dépenses au comptant requises, ajustées pour tenir compte des risques et des incertitudes inhérents au calendrier et au montant du règlement. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la provision au titre des obligations de démantèlement a diminué en raison d'une hausse des taux d'actualisation, en grande partie attribuable aux augmentations des taux de référence du marché découlant des risques politiques et de la hausse de l'inflation anticipée en 2022 et en 2023. Les taux d'actualisation se situaient en moyenne dans une fourchette de 7,9 % à 9,6 % (fourchette de 4,6 % à 6,5 % au 31 décembre 2021). La meilleure estimation que la société est en mesure de fournir à l'heure actuelle à l'égard de la provision pour frais de démantèlement a diminué de 71 millions de dollars, ce qui a également entraîné une diminution des actifs connexes inclus dans les immobilisations corporelles.

III. Imputation pour dépréciation d'actifs (reprise)

Énergie éolienne – Canada

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation respectivement de 5 millions de dollars et 10 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre, un parc éolien a subi une perte de valeur principalement en raison d'une augmentation des taux d'actualisation. Au cours du troisième trimestre, deux autres parcs éoliens ont subi une perte de valeur à la suite des modifications apportées aux principales hypothèses, notamment des augmentations importantes des taux d'actualisation et des changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs.

Énergie hydroélectrique – Canada

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation respectivement de 15 millions de dollars et 21 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre, une imputation pour dépréciation de 6 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard de l'une des centrales hydroélectriques en raison principalement d'une augmentation des taux d'actualisation. Au cours du troisième trimestre, trois autres centrales hydroélectriques ont subi une perte de valeur à la suite des modifications apportées aux principales hypothèses, notamment des augmentations importantes des taux d'actualisation et des changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs.

Modifications comptables

Modifications comptables de la période considérée

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat* et des modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et la société les a adoptées à cette date. Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels une entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à compter de la date d'entrée en vigueur. L'adoption des modifications le 1^{er} janvier 2022 n'a entraîné aucun ajustement.

Modifications comptables futures

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour plus de précisions sur les méthodes comptables futures ayant une incidence sur la société. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, aucune modification supplémentaire aux méthodes comptables futures ayant une incidence sur la société n'a été relevée.

Gestion du risque

Nos activités nous exposent à divers risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, les modifications de réglementation, les facteurs liés à un marché en constante évolution et la volatilité des marchés des produits de base. Se reporter aux rubriques «Gestion du risque» et «Contexte d'affaires» de notre rapport annuel de 2021 ainsi qu'à la notice annuelle déposée électroniquement à l'adresse www.sedar.com. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2021. Les facteurs ci-après peuvent contribuer à ces risques et incertitudes :

Réglementation et législation environnementale

Canada

Plan climatique fédéral

Le ministère Environnement et Changement climatique Canada («ECCC») du gouvernement du Canada poursuit son engagement à l'égard du *Règlement sur l'électricité propre* («REP»), anciennement connu sous le nom de la norme sur l'électricité propre («NEP»), afin que le secteur de l'électricité du Canada soit carboneutre d'ici 2035. ECCC mène des consultations en vue d'établir le REP tout au long de l'automne 2022. Il est prévu que le projet de cadre réglementaire sera publié dans la *Gazette du Canada*, Partie I, à la fin de 2022 ou au début de 2023. Une nouvelle consultation sur le projet de règlement aura lieu en 2023.

Le 3 novembre 2022, le gouvernement du Canada a annoncé un nouveau crédit d'impôt à l'investissement dans la production d'énergie renouvelable, le stockage d'énergie et la production d'hydrogène. TransAlta interviendra activement auprès du ministère des Finances lors de l'achèvement des paramètres de ce crédit d'impôt.

Alberta

En août 2022, le gouvernement de l'Alberta a lancé une consultation sur les changements à apporter au règlement intitulé *Technology Innovation and Emissions Reduction Regulation* (le «TIER»). Cette révision a pour but de modifier la réglementation afin de respecter le modèle fédéral de tarification du carbone.

Les principales questions prises en compte sont l'alignement sur l'augmentation progressive de la tarification fédérale du carbone à 170 \$ la tonne d'ici 2030, le resserrement des normes de rendement en matière d'émissions au titre du TIER et l'établissement d'une demande nette pour des crédits d'émission afin d'offrir un prix marginal du carbone cohérent.

TransAlta a participé étroitement aux consultations et continue de plaider en faveur d'une approche qui favorise un cadre d'investissement et d'exploitation prévisible.

Ontario

Au cours du troisième trimestre de 2022, l'Ontario a mené une consultation sur les modifications proposées au programme des normes de rendement à l'égard des émissions («NRE»), son système de tarification du carbone, en prévision de la présentation de ses commentaires dans le cadre du processus d'examen fédéral, qui se déroulera au quatrième trimestre de 2022.

TransAlta a participé étroitement au processus de consultation et continue de plaider en faveur d'une approche qui soutient nos activités dans la province. Ces propositions de politiques ne devraient avoir aucune incidence négative, étant donné que TransAlta transfère aux clients les coûts liés à la conformité et les économies aux termes de ses contrats en vigueur.

En 2022, la SIERE est allée de l'avant avec un processus d'approvisionnement et de planification visant à répondre aux besoins en matière de capacité à venir dans la province à court, à moyen et à long terme. La SIERE a terminé son appel d'offres visant l'attribution de contrats de capacité à moyen terme à des producteurs existants et à cinq centrales, dont la centrale de cogénération de Sarnia et le parc éolien Melancthon 1 de TransAlta, de nouveaux contrats qui s'échelonnent du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2031. Il est prévu que le contrat de capacité existant de Sarnia avec la SIERE sera prolongé jusqu'à la date de début du nouveau contrat. En outre, la SIERE va de l'avant avec des processus d'approvisionnement à long terme pour obtenir jusqu'à 4 000 MW de capacité, la livraison commerciale étant prévue pour 2025-2027. TransAlta s'est qualifiée dans le cadre du processus d'approvisionnement à long terme. L'attribution des contrats d'approvisionnement sera annoncée en 2023.

États-Unis

Le 16 août 2022, l'*Inflation Reduction Act* («IRA») a été promulguée par le président Biden. La loi prévoit l'investissement d'environ 369 milliards de dollars américains dans des programmes de sécurité énergétique et de lutte contre les changements climatiques au cours des dix prochaines années. L'administration estime que cet investissement permettra de réduire d'environ 40 % les émissions de carbone à l'échelle nationale d'ici 2030, de réduire les coûts énergétiques et d'augmenter la production d'énergie propre.

Les élections américaines de mi-mandat se tiendront le 8 novembre 2022, et les changements au Congrès et au Sénat devraient modifier l'orientation du gouvernement, notamment en matière de politique climatique. TransAlta continuera de surveiller les résultats de ces élections ainsi que l'évolution de l'application de l'IRA.

Australie

Depuis le début du mandat du Parti travailliste le 21 mai 2022, l'Australie a rehaussé son engagement en matière de contributions déterminées au niveau national («CDN») afin de faire passer l'objectif de réduction des émissions du pays pour 2030 de 26-28 % à 43 % par rapport aux niveaux de 2005. Le gouvernement a également confirmé son intention d'accroître la production d'électricité renouvelable de sorte qu'elle représente 82 % de l'offre en électricité d'ici 2030.

À la lumière des annonces relatives à la politique étatique, les efforts continuent de viser l'abandon du charbon au profit des énergies renouvelables, de l'hydrogène et du stockage d'énergie. Nous estimons que le risque est faible pour nos actifs australiens existants, mais que le soutien politique en faveur de la poursuite de la décarbonation industrielle pourrait favoriser la croissance future.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») pertinent et de contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI»). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la majorité de l'effectif qui assure la réalisation du CIIF et des CPCI a effectué un retour au travail et continue de travailler à distance en mode hybride. La société a mis en place une surveillance et des contrôles appropriés pour le travail au bureau et à distance. L'incidence sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes est minimale.

Le CIIF est un cadre conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («cadre de travail de 2013») pour évaluer l'efficacité du CIIF de la société.

Les CPCI désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour nous assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est consignée et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à l'obligation de communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le CIIF et les CPCI fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. En concevant et en évaluant le CIIF et les CPCI, la direction reconnaît que tous les contrôles et procédures, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent que fournir une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle et, par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies, et la direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'évaluation et la mise en œuvre d'éventuels contrôles et procédures. De plus, l'efficacité du CIIF est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La direction a évalué, avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction des finances, l'efficacité du CIIF et des CPCI à la fin de la période visée par le présent rapport. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, le président et chef de la direction et le chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 30 septembre 2022, fin de la période visée par le présent rapport, le CIIF et les CPCI étaient efficaces.

TransAlta Renewables Inc. Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Non audité	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 sept.	2021	30 sept.	2021
	2022		2022	
Produits des activités ordinaires (note 3)	124	114	406	332
Combustible, redevances et autres coûts (note 4)	59	38	154	91
Marge brute	65	76	252	241
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration (note 4)	26	22	77	69
Amortissement	34	34	107	101
Imputation pour dépréciation d'actifs (note 5)	20	10	31	10
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	3	2	7	7
Autres résultats d'exploitation, montant net (note 6)	(1)	—	(18)	—
Résultats d'exploitation	(17)	8	48	54
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 7)	2	19	24	68
Produits d'intérêts	2	1	4	5
Charges d'intérêts	(12)	(9)	(37)	(28)
Produits tirés des contrats de location-financement	1	1	1	1
(Perte) profit de change	(2)	1	1	10
Résultat avant impôts sur le résultat	(26)	21	41	110
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (note 8)	(6)	—	6	10
Résultat net	(20)	21	35	100
Résultat net attribuable :				
Aux porteurs d'actions ordinaires	(20)	20	34	97
À la participation ne donnant pas le contrôle	—	1	1	3
	(20)	21	35	100
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	267	267	267	267
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	(0,07)	0,07	0,13	0,36

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	(20)	21	35	100
Autres éléments du résultat global				
Variation nette de la juste valeur des placements dans des filiales de TransAlta qui ne sera pas reclassée ultérieurement en résultat net (note 7)	25	16	(151)	(80)
Autres éléments du résultat global	25	16	(151)	(80)
Total du résultat global	5	37	(116)	20
Total du résultat global attribuable :				
Aux porteurs d'actions ordinaires	5	36	(117)	17
À la participation ne donnant pas le contrôle	—	1	1	3
	5	37	(116)	20

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	229	244
Créances clients	135	120
Actifs de gestion du risque (note 9)	3	1
Impôts sur le résultat à recevoir	1	—
Stocks	8	8
Actifs détenus en vue de la vente	6	—
Partie courante des autres actifs (note 11)	15	57
	397	430
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 10)		
Coût	3 193	3 263
Amortissement cumulé	(1 455)	(1 366)
	1 738	1 897
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Actifs au titre de droits d'utilisation	26	26
Immobilisations incorporelles	84	92
Autres actifs (note 11)	54	7
Placements dans des filiales de TransAlta (note 7)	1 039	1 270
Actifs d'impôt différé (note 8)	20	20
Total de l'actif	3 365	3 749
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et charges à payer	123	82
Impôt sur le résultat à payer	—	1
Dividendes à verser	63	63
Partie courante des passifs sur contrat (note 14)	1	13
Passifs de gestion du risque (note 9)	15	3
Emprunt à vue de TEA (notes 9 et 12)	137	167
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives (note 12)	105	264
	444	593
Passifs non courants		
Dette à long terme et obligations locatives (notes 9 et 12)	677	550
Provision pour frais de démantèlement (note 1)	111	175
Passifs sur contrat	6	6
Passifs de gestion du risque (note 9)	1	1
Passifs d'impôt différé (note 8)	307	301
Total du passif	1 546	1 626
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 13)	3 059	3 059
Déficit	(1 061)	(907)
Cumul des autres éléments du résultat global	(229)	(78)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 769	2 074
Participation ne donnant pas le contrôle	50	49
Total des capitaux propres	1 819	2 123
Total du passif et des capitaux propres	3 365	3 749
Engagements et éventualités (note 14)		

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2021	3 059	(907)	(78)	2 074	49	2 123
Résultat net	—	34	—	34	1	35
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des placements dans des filiales de TransAlta (note 7)	—	—	(151)	(151)	—	(151)
Total du résultat global	—	34	(151)	(117)	1	(116)
Dividendes sur actions ordinaires (note 13)	—	(188)	—	(188)	—	(188)
Solde au 30 septembre 2022	3 059	(1 061)	(229)	1 769	50	1 819

(en millions de dollars canadiens)

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2020	3 059	(796)	(8)	2 255	50	2 305
Résultat net	—	97	—	97	3	100
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des placements dans des filiales de TransAlta (note 7)	—	—	(80)	(80)	—	(80)
Total du résultat global	—	97	(80)	17	3	20
Dividendes sur actions ordinaires (note 13)	—	(187)	—	(187)	—	(187)
Acquisition du projet de parc éolien Windrise (note 10)	—	(1)	3	2	—	2
Solde au 30 septembre 2021	3 059	(887)	(85)	2 087	53	2 140

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Activités d'exploitation				
Résultat net	(20)	21	35	100
Amortissement	34	34	107	101
Désactualisation des provisions	2	—	7	2
Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 8)	(5)	(4)	6	(2)
Profit latent (perte latente) de change	1	—	(1)	(8)
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque	—	(2)	1	(2)
Provisions et passifs sur contrat	1	—	(12)	6
Imputation pour dépréciation d'actifs (note 5)	20	10	31	10
Autres éléments sans effet de trésorerie	—	1	(8)	1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	33	60	166	208
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	4	23	2	57
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	37	83	168	265
Activités d'investissement				
Ajouts d'immobilisations corporelles (note 10)	(40)	(25)	(61)	(49)
Placements dans des filiales de TransAlta (note 7)	—	—	—	(146)
Acquisitions (note 10)	—	—	—	(213)
Règlements d'assurance de biens (note 6)	7	—	7	—
Remboursement du capital sur les placements dans des filiales de TransAlta (note 7)	40	3	80	17
Remboursements (avances) sur le prêt à recevoir	4	(1)	14	(3)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	30	4	20	11
Autres	—	2	(1)	(5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	41	(17)	59	(388)
Activités de financement				
Remboursement de la dette à long terme (note 12)	(3)	(3)	(30)	(29)
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 13)	(63)	(62)	(188)	(187)
Remboursements nets de l'emprunt à vue de TEA (note 12)	—	—	(21)	—
Diminution des obligations locatives (note 12)	—	—	(1)	(1)
Frais de financement	(1)	(1)	(2)	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(67)	(66)	(242)	(219)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11	—	(15)	(342)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	218	240	244	582
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	229	240	229	240
Impôts sur le résultat au comptant payés	—	—	1	1
Intérêts au comptant payés	6	7	28	28

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

1. Historique et méthodes comptables

A. Création de la société

TransAlta Renewables Inc. avec ses filiales (collectivement «TransAlta Renewables» ou la «société») détient et exploite 13 centrales hydroélectriques, 22 parcs éoliens, une centrale éolienne de stockage à batteries et une centrale au gaz, d'une capacité de production brute totalisant 1 998 mégawatts («MW»), et détient des participations financières dans le parc éolien du Wyoming de 140 MW, le parc éolien Lakeswind de 50 MW, le parc solaire Mass Solar de 21 MW, le parc éolien Big Level de 90 MW, le parc éolien d'Antrim de 29 MW, les parcs solaires en Caroline du Nord de 122 MW et une participation financière de 49 % dans le parc éolien Skookumchuck de 137 MW (collectivement les «actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis»), ainsi que des participations financières dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW (les «actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis») et dans les actifs de production australiens alimentés au gaz de 450 MW, y compris dans un gazoduc de 270 kilomètres (les «actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens»), de TransAlta Corporation («TransAlta»). Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés par la direction conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de 2021 de la société, à l'exception de ce qui est présenté à la note 2 A). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de 2021 de la société. Par conséquent, ces états financiers consolidés résumés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2021 de la société disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la plupart de leurs produits durant les mois de printemps et d'été alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été reçue du comité d'audit et de nomination pour le compte du conseil d'administration (le «conseil») le 3 novembre 2022.

C. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Se reporter à la note 2 M) des états financiers consolidés annuels de 2021 de la société pour une analyse plus

détaillée des principaux jugements comptables et des principales sources d'incertitude qui ont une incidence sur les estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux d'actualisation, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, l'économie mondiale a continué de se remettre de la pandémie de COVID-19. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné l'adoption de mesures politiques sans précédent et la coordination mondiale de sanctions et d'engagements visant à réduire la dépendance à l'égard de l'énergie russe, y compris le gaz naturel, ce qui a intensifié les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la volatilité des prix des produits de base et contribué à l'augmentation potentielle du risque lié à la cybersécurité inhérent. Les prix de l'énergie se sont redressés en raison de la grande incertitude entourant l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz naturel causée par la guerre en Ukraine. Récemment, la dynamique inflation-chaîne d'approvisionnement, combinée à la hausse des taux d'intérêt et à la volatilité des taux de change, a créé un contexte qui nécessite une surveillance étroite. Les estimations de la mesure dans laquelle les événements géopolitiques pourraient influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. L'incertitude relative à la pandémie de COVID-19, aux événements géopolitiques et à la hausse de l'indice des prix à la consommation («IPC») a été prise en compte dans les estimations de la société au 30 septembre 2022 et pour la période close à cette date.

La société a dû faire preuve de jugement au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 comme suit :

I. Dividendes considérés comme un revenu ou comme un remboursement de capital

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021, la société a déterminé qu'une partie des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis et sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens constituait un remboursement de capital. Se reporter à la note 7 pour plus de précisions.

II. Provision pour frais de démantèlement

La société comptabilise une provision au titre des obligations de démantèlement. La provision initiale pour frais de démantèlement et ses variations subséquentes sont déterminées selon la meilleure estimation de la société des dépenses au comptant requises, ajustées pour tenir compte des risques et des incertitudes inhérents au calendrier et au montant du règlement. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la provision au titre des obligations de démantèlement a diminué en raison d'une hausse des taux d'actualisation, en grande partie attribuable aux augmentations des taux de référence du marché découlant des risques politiques et de la hausse de l'inflation anticipée en 2022 et en 2023. La meilleure estimation que la société est en mesure de fournir à l'heure actuelle à l'égard de la provision pour frais de démantèlement a diminué de 71 millions de dollars, ce qui a également entraîné une diminution des actifs connexes inclus dans les immobilisations corporelles. Les taux d'actualisation se situaient en moyenne dans une fourchette de 7,9 % à 9,6 % au 30 septembre 2022 (fourchette de 4,6 % à 6,5 % au 31 décembre 2021).

III. Imputation pour dépréciation d'actifs (reprise)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, des imputations pour dépréciation d'actifs ont été comptabilisées. Se reporter à la note 5 pour plus de précisions.

2. Méthodes comptables significatives

A. Modifications de méthodes comptables de la période considérée

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de 2021 de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et de l'adoption anticipée de normes, d'interprétations ou de modifications qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

Modifications à l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat* et des modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et la société les a adoptées à cette date. Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels une entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à compter de la date d'entrée en vigueur. L'adoption des modifications le 1^{er} janvier 2022 n'a entraîné aucun ajustement.

B. Méthode comptable future

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour plus de précisions sur les méthodes comptables futures ayant une incidence sur la société. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, aucune modification supplémentaire aux méthodes comptables futures ayant une incidence sur la société n'a été relevée.

C. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

3. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

A. Ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont tirés de la vente d'énergie, de capacité et d'attributs environnementaux, et de la location de centrales, que la société ventile selon les groupes suivants afin de déterminer comment les facteurs économiques influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2022				
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	31	12	70	113
Produits tirés des activités de détail et autres	1	—	10	11
Produits des activités ordinaires	32	12	80	124
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :				
À un moment précis	1	—	—	1
Au fil du temps	30	12	70	112
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	31	12	70	113
Trois mois clos le 30 septembre 2021				
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	41	9	56	106
Produits tirés des activités de détail et autres	1	—	7	8
Produits des activités ordinaires	42	9	63	114
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :				
À un moment précis	4	—	—	4
Au fil du temps	37	9	56	102
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	41	9	56	106

Neuf mois clos le 30 septembre 2022	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro-électrique – Canada	Gaz – Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	157	26	196	379
Produits tirés des activités de détail et autres	2	—	25	27
Produits des activités ordinaires	159	26	221	406
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :				
À un moment précis	17	1	—	18
Au fil du temps	140	25	196	361
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	157	26	196	379

Neuf mois clos le 30 septembre 2021	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro-électrique – Canada	Gaz – Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	157	23	139	319
Produits tirés des activités de détail et autres	2	—	11	13
Produits des activités ordinaires	159	23	150	332
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :				
À un moment précis	14	1	—	15
Au fil du temps	143	22	139	304
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	157	23	139	319

B. Modifications des contrats générateurs de produits

Énergie éolienne – Canada

Le 23 août 2022, la société a annoncé que la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité («SIERE») de l'Ontario lui avait octroyé un contrat de capacité visant le parc éolien de Melancthon 1, lequel prolongera la période pendant laquelle des produits contractuels sont prévus jusqu'au 30 avril 2031. Le contrat d'achat d'électricité («CAÉ») existant de la centrale éolienne avec la SIERE prend fin le 3 mars 2026.

Le 2 juin 2022, la société a annoncé qu'elle avait modifié et prolongé ses CAÉ conclus avec la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick («Énergie NB») à l'égard des unités 1, 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills, dont la capacité de production totalise 167 MW. Les modifications, qui visent à combiner et à prolonger les CAÉ, procurent à Énergie NB une réduction de 10 % des prix contractuels initiaux entre janvier 2023 et décembre 2033 et prolongent la durée contractuelle initiale de 10 ans, soit jusqu'en décembre 2045.

Gaz – Canada

Le 23 août 2022, la société a annoncé que la SIERE lui avait octroyé un contrat de capacité visant la centrale de cogénération de Sarnia, lequel prolongera la période pendant laquelle des produits contractuels sont prévus jusqu'au 30 avril 2031. Le contrat actuel avec la SIERE vient à échéance le 31 décembre 2025. La société prévoit une réduction annuelle d'environ 30 % de la marge brute de la centrale de cogénération de Sarnia en raison du plafond tarifaire fixé par la SIERE dans le cadre du nouveau contrat.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a exercé les options de prolongation de contrats d'approvisionnement en électricité avec trois de ses clients industriels et d'approvisionnement en vapeur pour l'un de ces clients visant la centrale de cogénération de Sarnia. L'exercice de ces options prolonge la période visée par les conditions de livraison du 31 décembre 2022 au 30 avril 2031, dans un cas, et au 31 décembre 2032, dans les deux autres cas.

C. Crédits environnementaux

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients comprennent les produits des activités ordinaires tirés de la vente de crédits environnementaux pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022 respectivement de 1 million de dollars et 18 millions de dollars (4 millions de dollars et 15 millions de dollars en 2021). De ces montants, pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, respectivement néant et 12 millions de dollars (4 millions de dollars et 11 millions de dollars en 2021) étaient liés à la vente respectivement de néant et 261 017 crédits compensatoires de carbone et crédits de rendement en matière d'émissions («CRE») de l'Alberta à TransAlta (131 080 et 396 432 en 2021).

Au 30 septembre 2022, la société détenait 376 820 crédits d'émission (356 243 crédits d'émission au 31 décembre 2021), qui devraient être sérialisés et monétisés dans le cadre de ventes à TransAlta et à d'autres tiers aux prix du marché.

4. Charges selon leur nature

Combustible, redevances et autres coûts et activités d'exploitation, d'entretien et d'administration

	Trois mois clos les 30 sept.				Neuf mois clos les 30 sept.			
	2022		2021		2022		2021	
	Combustible, redevances et autres coûts	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Combustible, redevances et autres coûts	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Combustible, redevances et autres coûts	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Combustible, redevances et autres coûts	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration
Combustible	49	—	30	—	127	—	66	—
Redevances, coûts de location des terrains et autres coûts directs	4	—	3	—	12	—	9	—
Tarifs de transport et achats d'électricité	2	—	—	—	5	—	—	—
Coûts de conformité liés au carbone	4	—	5	—	10	—	16	—
Charges d'exploitation engagées	—	11	—	11	—	34	—	34
Autres charges d'exploitation	—	15	—	11	—	43	—	35
Total	59	26	38	22	154	77	91	69

5. Imputations pour dépréciation d'actifs

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Énergie éolienne – Canada	5	10	10	10
Énergie hydroélectrique – Canada	15	—	21	—
Imputations pour dépréciation d'actifs	20	10	31	10

Énergie éolienne – Canada

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation nette respectivement de 5 millions de dollars et 10 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre, un parc éolien a subi une perte de valeur principalement en raison d'une augmentation des taux d'actualisation. Au cours du troisième trimestre, deux autres parcs éoliens ont subi une perte de valeur à la suite des modifications apportées aux principales hypothèses, notamment des augmentations importantes des taux d'actualisation et des changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs. La valeur recouvrable totale de 493 millions de dollars pour ces trois actifs était fondée sur la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie obtenue en utilisant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et est classée dans le niveau III de la hiérarchie des justes valeurs.

Au troisième trimestre de 2021, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation de 8 millions de dollars à l'égard d'un actif éolien pour tenir compte d'une augmentation des frais de démantèlement estimés par suite de la revue d'une étude technique. L'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie qui en découle est classée dans le niveau III de la hiérarchie des justes valeurs et la société a ajusté à la baisse la valeur attendue, la ramenant à 65 millions de dollars au 30 septembre 2021 au moyen de taux d'actualisation de 5 %. Les principales hypothèses ayant une incidence sur le calcul de la juste valeur portent sur la production d'électricité, les prix de vente et les coûts, lesquels sont assujettis à une incertitude relative à la mesure.

Au 30 septembre 2021, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation de 2 millions de dollars attribuable à la défaillance de la tour de Kent Hills Wind LP.

Énergie hydroélectrique – Canada

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation nette respectivement de 15 millions de dollars et 21 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre, une imputation pour dépréciation de 6 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard de l'une des centrales hydroélectriques en raison principalement d'une augmentation des taux d'actualisation. Au cours du troisième trimestre, deux autres centrales hydroélectriques ont subi une perte de valeur à la suite des modifications apportées aux principales hypothèses, notamment des augmentations importantes des taux d'actualisation et des changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs. La valeur recouvrable totale de 89 millions de dollars pour ces quatre actifs était fondée sur la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie obtenue en utilisant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et est classée dans le niveau III de la hiérarchie des justes valeurs.

Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de toutes les installations susmentionnées est surtout sensible aux hypothèses suivantes :

Taux d'actualisation des actifs visés par contrat et des actifs marchands

Énergie éolienne – Canada	6,4 et 7,1 %
Énergie hydroélectrique – Canada	5,9 et 6,4 %

6. Autres résultats d'exploitation, montant net

A. Dommages-intérêts prédéterminés liés à Windrise

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a comptabilisé un recouvrement respectivement de 1 million de dollars et 11 millions de dollars au titre des dommages-intérêts prédéterminés liés aux exigences que l'entrepreneur doit respecter en matière de disponibilité des éoliennes.

B. Recouvrement d'assurance lié à Kent Hills

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a reçu une indemnité d'assurance de 7 millions de dollars liée aux coûts de remplacement de la tour qui s'est effondrée au parc éolien de Kent Hills.

7. Produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Les produits financiers liés aux filiales de TransAlta englobent les produits tirés des différentes participations qui, dans leur ensemble et au fil du temps, fournissent indirectement à la société des flux de trésorerie qui reflètent ceux des filiales, y compris les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis et les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens (collectivement, les «placements dans des participations financières»).

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Produits d'honoraires tirés des garanties indirectes au titre des obligations de TEA	2	3	8	8
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	—	12	15	46
Produits financiers liés à TEA	2	15	23	54
Revenu de dividendes tiré des placements en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	—	4	1	14
Total des produits financiers	2	19	24	68

Le résumé des placements dans des filiales de TransAlta est comme suit :

Aux	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim	145	165
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar	38	45
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind	16	18
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming	94	99
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Skookumchuck	75	85
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des parcs solaires en Caroline du Nord	106	127
Total des placements en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	474	539
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions d'Ada	31	34
Placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	534	697
Total des placements dans des filiales de TransAlta	1 039	1 270

Placements dans des filiales de TransAlta

Les variations des placements dans des filiales de TransAlta sont comme suit :

	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Total
Solde du placement au 31 décembre 2021	539	34	697	1 270
Remboursement de capital	(39)	(4)	(37)	(80)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(26)	1	(126)	(151)
Solde du placement au 30 septembre 2022	474	31	534	1 039

La diminution de 26 millions de dollars de la juste valeur liée aux actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis s'explique principalement par une augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par le raffermissement des prix marchands à terme et les incidences du change.

La diminution de 126 millions de dollars de la juste valeur liée aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens au 30 septembre 2022 tient compte de l'augmentation des taux d'actualisation et des incidences du change.

	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Total
Solde du placement au 31 décembre 2020	316	—	771	1 087
Placement	103	43	—	146
Remboursement de capital	(14)	(3)	—	(17)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	16	(9)	(87)	(80)
Solde du placement au 30 septembre 2021	421	31	684	1 136

Le 1^{er} avril 2021, la société a acquis les participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et la centrale de cogénération Ada en faisant l'acquisition d'un placement respectivement de 103 millions de dollars et 43 millions de dollars en actions privilégiées reflétant d'une filiale de TransAlta.

L'augmentation de 16 millions de dollars de la juste valeur liée aux actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis s'explique principalement par une diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les coûts de transaction liés au parc éolien Skookumchuck comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, l'affaiblissement des prix marchands à terme dans la région de l'est des États-Unis et les incidences du change. La diminution des taux d'actualisation s'explique principalement par l'ajustement des taux en fonction de la variation du rendement des obligations du Trésor américain observée sur le marché.

La diminution de 87 millions de dollars de la juste valeur liée aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens au 30 septembre 2021 tient compte des modifications aux hypothèses relatives aux flux de trésorerie, y compris les incidences des écarts de change, les hypothèses liées au renouvellement de contrats et les variations du taux d'actualisation, le tout en partie contrebalancé par un ajustement des flux de trésorerie associé au CAÉ prolongé avec BHP et au projet d'énergie solaire dans le nord de la région de Goldfields.

Le tableau ci-après présente les données quantitatives concernant les données d'entrée non observables dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités de 2021 :

Données d'entrée non observables	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis		
Taux d'actualisation (fourchette)	De 8,1 % à 10,8 %	De 5,8 % à 8,5 %
Flux de trésorerie trimestriels (fourchette, en millions)	Moyenne de 1 \$ à 4 \$	Moyenne de 1 \$ à 4 \$
Taux de change	1,36600	1,27760
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis		
Taux d'actualisation	14,7 %	12,4 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 3 \$	Moyenne de 3 \$
Taux de change	1,36600	1,27760
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens		
Taux d'actualisation	8,0 %	5,5 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 11 \$	Moyenne de 11 \$
Taux de change	0,87233	0,92728

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables ¹	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur au	Variation de la juste valeur au
		30 sept. 2022	31 déc. 2021
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis²			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 100 points de base	39	51
	Augmentation de 100 points de base	(34)	(44)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 5 % ³	24	27
	Diminution de 5 % ³	(24)	(27)
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis⁴			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 100 points de base	—	1
	Augmentation de 100 points de base	—	(1)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 5 % ³	2	2
	Diminution de 5 % ³	(2)	(2)
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 100 points de base	36	58
	Augmentation de 100 points de base	(32)	(50)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 5 % ³	27	35
	Diminution de 5 % ³	(27)	(35)

1) Se reporter à la note 9 C) IV) pour plus de précisions sur les incidences du change.

2) Les variations de la juste valeur présentées en 2022 se rapportent globalement aux parcs éoliens Big Level et d'Antrim, à Mass Solar, au parc éolien Lakeswind, au parc éolien du Wyoming, au parc éolien Skookumchuck et aux parcs solaires en Caroline du Nord.

3) Les flux de trésorerie trimestriels peuvent varier en fonction d'un taux plus élevé que le facteur supposé de 5 %.

4) Les variations de la juste valeur liées au taux d'actualisation au 30 septembre 2022 peuvent varier, mais de moins de 1 million de dollars.

8. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge d'impôts sur le résultat sont comme suit :

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	2022	2021	2022	2021
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(1)	4	—	12
Ajustements au titre de l'impôt exigible d'exercices antérieurs	(1)	—	(1)	—
Ajustements au titre de l'impôt différé d'exercices antérieurs	—	(1)	—	(1)
Charge d'impôt différé résultant de modifications apportées aux taux d'imposition ou aux lois fiscales	1	—	1	—
Charge (recouvrement) d'impôt différé lié à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(5)	(3)	6	(1)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(6)	—	6	10

Les comptes de résultat consolidés résumés présentent les éléments suivants :

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	2022	2021	2022	2021
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(1)	4	—	12
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(5)	(4)	6	(2)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(6)	—	6	10

9. Instruments financiers et gestion du risque

A. Actifs financiers et passifs financiers – classement et évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués sur une base régulière à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur de la société sont comme suit :

Aux	30 sept. 2022		31 déc. 2021	
	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	—	534	—	697
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	—	474	—	539
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales au gaz aux États-Unis	—	31	—	34
Passifs nets de gestion du risque	(13)	—	(3)	—

I. Établissement des niveaux et classements

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie des justes valeurs utilisée par la société sont définis ci-après. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le classement de celle-ci étant établi en fonction des données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non ajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas facilement observables.

Aucun changement n'est intervenu dans les processus d'évaluation, les techniques d'évaluation et les types de données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de la société au cours de la période. Pour plus de précisions, se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de 2021.

II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la gestion des encaissements et dépenses libellés en monnaies étrangères, des dépenses d'investissement liées aux projets et de la dette. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat net.

Le tableau suivant résume les passifs nets de gestion du risque :

	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	Total
	Niveau II	Niveau II	
Passifs nets de gestion du risque au 30 septembre 2022	—	(13)	(13)
Passifs nets de gestion du risque au 31 décembre 2021	—	(3)	(3)

Éléments autres que de couverture

a. Contrats de change à terme

De temps à autre, la société conclut des contrats de change à terme afin d'assurer la couverture économique des flux de trésorerie futurs libellés en monnaies étrangères auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Ces éléments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, et les variations des justes valeurs liées à ces transactions sont comptabilisées en résultat net.

Les montants notionnels et les justes valeurs liées à ces contrats à terme se présentent comme suit :

Au 30 septembre 2022

Notionnel vendu	Notionnel acquis	Actif (passif) à la juste valeur	Échéance
192 \$ CA	204 \$ AU	(14)	2022
13 \$ US	17 \$ CA	(1)	2022
68 \$ AU	62 \$ CA	3	2022

b. Produits de base

La société est partie à diverses transactions sur instruments dérivés et autres contrats qui ne satisfont pas aux conditions de la comptabilité de couverture. Ainsi, les actifs et passifs connexes sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont présentées dans le résultat au cours de la période où surviennent les variations. La juste valeur des instruments dérivés sur les produits de base au 30 septembre 2022 consistait en un passif net de gestion du risque de 1 million de dollars.

III. Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, et des dividendes à verser se rapproche de leur juste valeur présentée à la date des états de la situation financière consolidés résumés compte tenu de la nature liquide de l'actif ou du passif. La juste valeur des prêts à recevoir, de l'emprunt à vue de TEA et des créances au titre des contrats de location-financement se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur est comme suit :

Aux	30 sept. 2022		31 déc. 2021	
	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable
Prêts à recevoir ¹	41	41	55	55
Emprunt à vue de TEA	137	137	167	167
Dettes à long terme ²	669	759	801	792

¹) Les prêts à recevoir sont inclus dans les parties courante et non courante des autres actifs dans les états de la situation financière consolidés résumés.

²) Inclut la partie courante de la dette à long terme et exclut les obligations locatives.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance (note 12).

C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

I. Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 30 septembre 2022, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, y compris les expositions indirectes découlant des placements dans des filiales de TransAlta, comme il est mentionné à la note 7, se présente comme suit :

Note de crédit des contreparties	Exposition directe	Exposition indirecte
	Débiteurs ¹	Créances clients
Notation de qualité investissement	36	77
Notation de qualité inférieure	69	2
TransAlta et filiales de TransAlta	40	—
Pas de note externe	41	—

¹) Incluent les créances clients, les créances au titre des contrats de location-financement, les distributions à recevoir des filiales de TransAlta, les actifs de gestion du risque et les prêts à recevoir.

II. Autres risques de marché

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations de la juste valeur des placements dans des participations financières. Une augmentation (diminution) de 5 % de la valeur de ces titres aurait entraîné une augmentation (diminution) de 52 millions de dollars des autres éléments du résultat global au 30 septembre 2022.

III. Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	123	—	—	—	—	—	123
Emprunt à vue de TEA ¹	137	—	—	—	—	—	137
Dettes à long terme	24	108	66	69	67	433	767
Obligations locatives	—	1	1	1	1	19	23
Passifs nets de gestion du risque	12	—	1	—	—	—	13
Intérêts sur la dette et les obligations locatives ²	12	28	26	23	20	94	203
Dividendes à verser	63	—	—	—	—	—	63
Total	371	137	94	93	88	546	1329

¹) Après le troisième trimestre, la société a remboursé l'emprunt auprès de TEA à la date d'échéance au moyen de fonds tirés d'un compte de réserve. Se reporter à la note 12 pour plus de précisions.

²) Non comptabilisés comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés résumés.

IV. Risque de change

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2022 et 2021, l'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une augmentation ou une diminution moyenne de 0,03 \$ (0,03 \$ pour la période close le 30 septembre 2021) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Neuf mois clos les 30 septembre		2022		2021	
Monnaie étrangère	Diminution du résultat net ¹	Profits au titre des autres éléments du résultat global ¹	Augmentation (diminution) du résultat net ¹	Profits au titre des autres éléments du résultat global ¹	
Dollar américain	—	12	(3)	12	
Dollar australien	(1)	16	1	20	
Total	(1)	28	(2)	32	

¹) Ces calculs supposent une augmentation de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une diminution aurait l'effet contraire.

10. Immobilisations corporelles

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, à l'exception de la réfection du parc éolien de Kent Hills, la société a engagé des dépenses en immobilisations corporelles respectivement de 9 millions de dollars et 20 millions de dollars.

La société a commencé à mettre en œuvre son plan de réfection des unités du parc éolien de Kent Hills. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a inscrit à l'actif des ajouts respectivement de 31 millions de dollars et 41 millions de dollars.

À l'exception des dépenses liées au projet de parc éolien Windrise, au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2021, la société a engagé des dépenses en immobilisations corporelles respectivement de 8 millions de dollars et 13 millions de dollars.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la société a acquis une participation directe de 100 % dans le projet de parc éolien Windrise de 207 MW, situé en Alberta, pour 213 millions de dollars. L'acquisition est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. La société a appliqué la méthode de la fusion d'intérêts communs pour comptabiliser l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, conformément à ses méthodes comptables préétablies. Les actifs et les passifs du projet de parc éolien Windrise acquis ont été enregistrés à la valeur comptable précédemment comptabilisée par TransAlta le 26 février 2021 plutôt qu'à leur juste valeur. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la société a comptabilisé un montant de 233 millions de dollars dans les immobilisations corporelles au titre de l'acquisition des actifs du projet de parc éolien Windrise et a engagé, au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2021, des montants supplémentaires respectivement de 17 millions de dollars et 36 millions de dollars liés aux coûts de construction visant l'achèvement du projet.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la provision pour frais de démantèlement a été mise à jour pour refléter une augmentation des taux d'actualisation, ce qui a entraîné une diminution de 71 millions de dollars de la provision pour frais de démantèlement et des actifs connexes inclus dans les immobilisations corporelles. Se reporter à la note 1 pour plus de précisions. La société a également comptabilisé une dépréciation de 31 millions de dollars. Se reporter à la note 5 pour plus de précisions.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, il n'y avait aucun intérêt incorporé dans le coût de l'actif. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2021, la société a incorporé des intérêts respectivement de 3 millions de dollars et 6 millions de dollars dans le coût des immobilisations corporelles du projet de parc éolien Windrise à un taux moyen pondéré de 4,7 %.

11. Autres actifs

Aux	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Prêt à recevoir de Kent Hills Wind LP	41	55
Charges payées d'avance	28	9
Total des autres actifs	69	64
Moins : partie courante	(15)	(57)
Total des autres actifs à long terme	54	7

Le prêt à recevoir non garanti a trait à une avance consentie par Kent Hills Wind LP, filiale de la société, à même le produit net tiré du financement par voie d'obligations du parc éolien de Kent Hills («obligations de Kent Hills») à son partenaire détenant une participation de 17 %. Au deuxième trimestre de 2022, la convention du prêt à recevoir a été modifiée et l'échéance initiale du prêt du 2 octobre 2022 a été repoussée à octobre 2027, ce qui a entraîné le reclassement d'une partie du prêt à recevoir dans les actifs non courants. Les autres modalités du prêt initial demeurent inchangées, et le prêt continue de porter intérêt à un taux de 4,55 %, l'intérêt étant payable trimestriellement. Aucun remboursement du principal n'est prévu avant l'échéance. Toutefois, le remboursement des montants associés aux dépenses d'investissement liées au remplacement des fondations pourrait être requis, comme il est décrit dans la modification apportée aux obligations de Kent Hills.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a reçu des remboursements respectivement de 4 millions de dollars et 14 millions de dollars du prêt à recevoir de Kent Hills Wind LP, qui étaient exigés en vertu de la renonciation et de la modification apportée aux obligations de Kent Hills.

Au premier trimestre de 2022, des coûts de 16 millions de dollars liés à l'infrastructure de transport du parc éolien Windrise ont été reclassés du poste Immobilisations corporelles au poste Autres actifs et seront amortis dans le résultat net sur la durée d'utilité du parc éolien Windrise. Aux termes de l'entente de transfert d'actifs, la propriété de ces actifs doit être transférée au propriétaire de la ligne de transport à l'achèvement des travaux de construction de l'infrastructure de transport.

12. Emprunt à vue de TEA, dette et obligations locatives

Encours

Aux	30 sept. 2022			31 déc. 2021		
	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹
Emprunt à vue de TEA ²	137	137	4,32 %	167	167	4,32 %
Dette à long terme :						
Obligation de la centrale de Pingston	45	45	2,95 %	45	45	2,95 %
Obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe	219	220	3,83 %	235	237	3,83 %
Obligation du parc éolien de New Richmond	116	117	3,96 %	120	121	3,96 %
Obligation du parc éolien de Kent Hills	209	212	4,45 %	221	221	4,45 %
Obligation verte du parc éolien Windrise	170	173	3,41 %	171	173	3,41 %
Total de la dette à long terme	759	767		792	797	
Obligations locatives	23			22		
	782			814		
Moins : partie courante de la dette à long terme	(104)			(263)		
Moins : partie courante des obligations locatives	(1)			(1)		
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	677			550		

¹) Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du principal.

²) Au 30 septembre 2022, le montant en principal était de 157 millions de dollars australiens (180 millions de dollars australiens au 31 décembre 2021).

Emprunt à vue de TEA : Non garanti, payable à vue et porte intérêt à 4,32 %, les intérêts étant payables trimestriellement jusqu'à l'échéance le 26 octobre 2022. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022, la société a remboursé à TransAlta Energy (Australia) des montants respectivement de néant et 23 millions de dollars australiens. Après le troisième trimestre, la société a remboursé l'emprunt auprès de TEA à la date d'échéance du 26 octobre 2022.

Facilité de crédit : La société a une facilité de crédit consortiale consentie totalisant 700 millions de dollars, dont un montant de 598 millions de dollars était disponible au 30 septembre 2022 (602 millions de dollars au 31 décembre 2021), y compris les lettres de crédit non utilisées. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la facilité de crédit consentie a été prolongée d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2026. La société respecte les modalités de la facilité de crédit.

Obligation du parc éolien de Kent Hills : Au quatrième trimestre de 2021, la société a annoncé que des cas de défaut pourraient s'être produits en vertu de l'acte de fiducie régissant les modalités des obligations de Kent Hills. Par conséquent, la société a classé la totalité de la valeur comptable des obligations en tant que passif courant au 31 décembre 2021.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a obtenu une renonciation et a ratifié un acte de fiducie complémentaire qui facilite la réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills. Après l'obtention de la renonciation, la société a reclassé l'obligation en circulation dans les passifs non courants, à l'exception des remboursements prévus du principal échéant dans les 12 mois suivant le 30 juin 2022. Conformément à l'acte de fiducie complémentaire, Kent Hills Wind LP ne peut verser de distributions à ses partenaires tant que les travaux de remplacement des fondations ne seront pas terminés.

Les obligations de Kent Hills, émises en octobre 2017, portent intérêt à un taux de 4,45 %. Le principal et les intérêts sont payables tous les trimestres jusqu'à l'échéance de l'obligation le 30 novembre 2033. Les obligations de Kent Hills sont garanties par une charge de premier rang sur la totalité des actifs de l'émetteur, soit Kent Hills Wind LP, qui comprend principalement les unités 1, 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills, dont la valeur comptable combinée s'élevait à 210 millions de dollars au 30 septembre 2022 (182 millions de dollars au 31 décembre 2021).

13. Actions ordinaires

Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés en 2022 et 2021 :

Dividendes déclarés	Total des dividendes par action	Total des dividendes	TransAlta	Autres actionnaires
Neuf mois clos le 30 septembre 2022	0,70497	188	113	75
Neuf mois clos le 30 septembre 2021	0,70497	187	113	74

Le 3 août 2022, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 31 octobre 2022, le 30 novembre 2022 et le 30 décembre 2022.

Le 3 novembre 2022, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 31 janvier 2023, le 28 février 2023 et le 31 mars 2023.

14. Engagements et éventualités

Pour en savoir plus sur les éventualités et les engagements importants en cours, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2021.

Réfection des unités du parc éolien de Kent Hills

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a conclu des ententes d'un montant de 100 millions de dollars pour les travaux de réfection des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills.

Interruptions à la centrale de Sarnia

Entre le 19 mai et le 9 juin 2021, trois incidents distincts à la centrale de cogénération de Sarnia ont entraîné des interruptions de la fourniture de vapeur à ses clients industriels. En conséquence, les clients ont présenté des réclamations en dommages-intérêts prédéterminés. De telles interruptions de la fourniture de vapeur sont inhabituelles et peu fréquentes à la centrale de cogénération de Sarnia. Une analyse des causes fondamentales des défaillances a été réalisée à l'égard des trois interruptions, ce qui a permis de conclure que les trois interruptions étaient du ressort de TransAlta (SC) LP. En conséquence, des dommages-intérêts prédéterminés d'un montant de 12 millions de dollars comptabilisé antérieurement dans les passifs sur contrat ont été versés par TransAlta (SC) LP au deuxième trimestre de 2022.

Il n'y a eu aucune autre mise à jour importante à l'égard des engagements et des éventualités au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022.

15. Opérations et soldes avec les parties liées

La société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites ci-après.

A. Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées comprennent les produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 7). De plus, tous les instruments dérivés de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les principales opérations avec les parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2022	2021	2022	2021
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	7	9	31	28
Produits tirés des attributs environnementaux ¹	—	4	12	11
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	4	3	13	13
Achats de gaz naturel	15	4	32	7
Produits d'intérêts – billets à ordre et placements dans des filiales de TransAlta	—	1	—	1
Profits sur cessions de swaps sur l'électricité (financier)	—	—	(1)	—
Charge d'intérêts sur l'emprunt à vue de TEA	2	2	5	6
Frais d'optimisation des actifs ²	1	1	2	2
Charge d'intérêts sur la facilité de crédit et honoraires sur les garanties	—	—	1	1

1) La valeur des attributs environnementaux a été établie au moyen des informations de marché pour des instruments semblables, y compris les transactions historiques avec des tiers.

2) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent les placements dans des filiales de TransAlta (note 7), les actifs et les passifs de gestion du risque (note 9), l'emprunt à vue de TEA et la dette à long terme (note 12).

Les soldes importants avec les parties liées qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Créances clients et autres débiteurs	30	50
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	15	11
Dividendes à verser	38	38
Garanties de TEA ¹	484	516
Garanties offertes par TransAlta au nom de la société ¹	479	583
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2

1) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés résumés.

16. Informations sectorielles

A. Description des secteurs à présenter

Les tableaux qui suivent présentent distinctement les résultats sectoriels selon la structure établie par le principal décideur opérationnel pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement. Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du total des résultats sectoriels et du BAIIA ajusté avec le compte de résultat présenté selon les IFRS. Les périodes antérieures ont été ajustées aux fins de comparaison.

À des fins de présentation de l'information financière interne, l'information sur le résultat des participations financières de la société a été présentée. L'information financière au prorata n'est pas présentée et n'est pas destinée à être présentée conformément aux IFRS. Les tableaux ci-après présentent le rapprochement entre le total des résultats sectoriels et le compte de résultat présenté selon les IFRS.

B. Résultat sectoriel et autres renseignements sectoriels présentés

I. Rapprochement du BAIIA ajusté avec le résultat avant impôts sur le résultat

Trois mois clos le 30 septembre 2022	Actifs détenus			Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	33	12	80	—	21	6	45	197	(73)	124
Combustible, redevances et autres coûts ²	3	3	53	—	1	4	2	66	(7)	59
Marge brute	30	9	27	—	20	2	43	131	(66)	65
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	12	1	8	5	4	1	9	40	(14)	26
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	1	—	—	1	—	—	4	(1)	3
Autres résultats d'exploitation, montant net	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)
BAIIA ajusté⁴	17	7	19	(5)	15	1	34	88	(51)	37
Amortissement										(34)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(20)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										2
Produits d'intérêts										2
Charges d'intérêts										(12)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Profit de change										(2)
Résultat avant impôts sur le résultat										(26)

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée en vertu des IFRS.

Trois mois clos le 30 septembre 2021	Actifs détenus				Participations financières			Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États- Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	42	9	62	—	18	6	46	183	(69)	114
Combustible, redevances et autres coûts ²	3	1	34	—	1	2	1	42	(4)	38
Marge brute	39	8	28	—	17	4	45	141	(65)	76
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	9	2	7	4	4	1	9	36	(14)	22
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	—	—	1	—	—	3	(1)	2
BAIIA ajusté ⁴	28	6	21	(4)	12	3	36	102	(50)	52
Amortissement										(34)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(10)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										19
Produits d'intérêts										1
Charges d'intérêts										(9)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Profit de change										1
Résultat avant impôts sur le résultat										21

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée en vertu des IFRS.

Neuf mois clos le 30 septembre 2022	Actifs détenus				Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États- Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie				
Produits des activités ordinaires ¹	160	26	222	—	83	19	130	640	(234)	406	
Combustible, redevances et autres coûts ²	12	5	137	—	2	11	5	172	(18)	154	
Marge brute	148	21	85	—	81	8	125	468	(216)	252	
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	31	5	25	16	12	3	23	115	(38)	77	
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	5	1	1	—	4	—	—	11	(4)	7	
Autres résultats d'exploitation, montant net	(11)	—	—	—	—	—	—	(11)	(7)	(18)	
BAIIA ajusté⁴	123	15	59	(16)	65	5	102	353	(167)	186	
Amortissement										(107)	
Imputation pour dépréciation d'actifs										(31)	
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										24	
Produits d'intérêts										4	
Charges d'intérêts										(37)	
Produits tirés des contrats de location- financement										1	
Profit de change										1	
Résultat avant impôts sur le résultat										41	

1) Le BAIIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée en vertu des IFRS.

Neuf mois clos le 30 septembre 2021	Actifs détenus			Participations financières				Total	Placements dans des participations financières et ajustements	Selon les IFRS
	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro- électrique – Canada	Gaz – Canada	Siège social	Énergie éolienne et solaire – États- Unis	Gaz – États- Unis	Gaz – Australie			
Produits des activités ordinaires ¹	159	23	149	—	68	16	130	545	(213)	332
Combustible, redevances et autres coûts ²	7	3	81	—	2	6	4	103	(12)	91
Marge brute	152	20	68	—	66	10	126	442	(201)	241
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	27	5	22	15	11	3	27	110	(41)	69
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	5	1	1	—	3	—	—	10	(3)	7
BAlIA ajusté ⁴	120	14	45	(15)	52	7	99	322	(157)	165
Amortissement										(101)
Imputation pour dépréciation d'actifs										(10)
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta										68
Produits d'intérêts										5
Charges d'intérêts										(28)
Produits tirés des contrats de location- financement										1
Profit de change										10
Résultat avant impôts sur le résultat										110

1) Le BAlIA ajusté exclut l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

4) Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée en vertu des IFRS.

Glossaire des termes clés

Actifs australiens – Actifs de production au gaz australiens de 450 MW de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW et le gazoduc de Fortescue River de 270 kilomètres, la centrale de Parkeston, les quatre centrales de production alimentées au gaz naturel et au diesel qui composent la centrale de Southern Cross Energy, le gazoduc de Fortescue River et la centrale de South Hedland.

Actifs de production éolienne et solaire aux États-Unis – Les installations d'énergie éolienne et solaire de TransAlta qui sont opérationnelles et font l'objet de contrats à long terme, y compris le parc éolien Lakeswind de 50 MW, le parc éolien du Wyoming de 140 MW, le parc éolien Big Level de 90 MW et le parc éolien d'Antrim de 29 MW, le parc solaire Mass Solar de 21 MW, le parc éolien Skookumchuck de 137 MW, la centrale de cogénération Ada de 29 MW et les parcs solaires en Caroline du Nord de 122 MW.

Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens – Actions privilégiées d'une filiale australienne de TransAlta procurant des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents de TEA ajustés pour tenir compte des frais de gestion, des couvertures de change, des impôts sur le résultat au comptant payés, des dépenses d'investissement de maintien, et d'autres ajustements liés au calendrier.

Actions privilégiées reflet – Actions privilégiées de filiales de TransAlta procurant à la société des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents du parc éolien du Wyoming, du parc éolien Lakeswind, de Mass Solar, du parc éolien Big Level, du parc éolien d'Antrim, du parc éolien Skookumchuck, de la centrale de cogénération Ada et des parcs solaires en Caroline du Nord.

Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration – Charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration.

CAÉ de TransAlta – CAÉ entre TransAlta et la société prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Le prix initial à payer en 2013 par TransAlta pour la production était de 30,00 \$ par MWh pour les

centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, montants ajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation. Le prix actuel révisé à payer en 2022 est de 34,90 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 52,36 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques.

Capacité – Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Capacité maximale nette – Capacité maximale ou service nominal effectif, modifié pour tenir compte des limitations ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

Contrat d'achat d'électricité (CAÉ) – Contrat d'achat et de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et un tiers acquéreur d'électricité.

Contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) – Désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que la société dépose ou soumet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour assurer à la société que l'information qu'elle doit communiquer dans les rapports qu'elle dépose ou soumet en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables est consignée et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à l'obligation de communication de l'information de la société.

Convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation – La convention entre TransAlta Corporation et TransAlta Renewables datée du 9 août 2013, dans sa version modifiée, qui décrit les modalités aux termes desquelles TransAlta gère et exploite les centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière. En vertu de cette convention, TransAlta s'est vu déléguer le pouvoir général d'administrer et de gérer la société et ses activités d'exploitation.

Crédit compensatoire – Le crédit d'émission de carbone en unités de tonnes d'éq. CO₂ peut être utilisé comme mécanisme de recharge en matière de conformité liée au carbone afin d'éviter les coûts des obligations relatives au carbone prévus dans la réglementation sur les émissions de GES des grands émetteurs. Les crédits sont générés en réalisant un projet de réduction des émissions conformément à une méthode de quantification approuvée par un organisme de réglementation afin d'identifier les réductions des émissions de GES donnant droit à un crédit.

Crédits d'énergie renouvelable (CER)– Tous les droits, titres, participations et avantages se rapportant à un crédit, à un droit de réduction, à un droit de compensation, à un droit de polluer attribué, à un quota d'émissions, à une caractéristique renouvelable ou à d'autres droits exclusifs ou contractuels, qu'ils soient ou non négociables, qui découlent d'un déplacement ou d'une réduction réel ou présumé des émissions ou d'une autre caractéristique environnementale associées à la production de 1 MWh d'énergie électrique dans une centrale utilisant une technologie d'énergie renouvelable accréditée.

Crédits environnementaux – Crédits d'énergie renouvelable et crédits compensatoires de carbone, ou autres instruments pouvant être négociés ou vendus qui représentent les droits de propriété au titre des caractéristiques environnementales, sociales et non énergétiques de la production d'électricité renouvelable pouvant être vendus séparément de l'électricité sous-jacente. Les crédits compensatoires de carbone peuvent être générés volontairement par tout projet qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et ne se limitent pas aux énergies renouvelables.

Emprunt à vue de TEA – L'emprunt intersociété de la société auprès de TEA, émis en octobre 2020 dans le cadre du financement de South Hedland. L'emprunt à vue de TEA est non garanti et payable à vue.

Facilité de crédit – Facilité de crédit consortiale externe de 700 millions de dollars pleinement consentie pour quatre ans, venant à échéance en 2023. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement.

Gaz à effet de serre (GES) – Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gigawatt (GW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

Gigawattheure (GWh) – Mesure de la consommation d'électricité qui correspond à l'utilisation de 1 000 mégawatts d'électricité pendant une heure.

Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux – Honoraires à verser à TransAlta aux termes de la convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation afin de dédommager TransAlta pour la fourniture de tous les services d'administration généraux pouvant être essentiels ou souhaitables aux fins de la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la société.

Interruption non planifiée – Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

Mégawatt (MW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh) – Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

TEA – TransAlta Energy (Australia) Pty Ltd., filiale australienne de TransAlta.

Turbine – Dispositif rotatif qui produit de l'énergie mécanique à partir de l'énergie d'un fluide (comme l'eau, la vapeur ou des gaz chauds). Les turbines convertissent l'énergie cinétique des fluides en énergie mécanique selon les principes de l'impulsion et de la réaction ou d'un mélange des deux.



TransAlta Renewables Inc.
110 - 12th Avenue S.W.
Box 1900, Station «M»
Calgary (Alberta) Canada T2P 2M1
Téléphone
403.267.7110

Site Web
www.transaltarenewables.com

Registraire et agent des transferts

Société de fiducie Computershare du Canada
600, 530 – 8th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3S8
Téléphone
Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.564.6253
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.514.982.7555

Télécopieur
Sans frais en Amérique du Nord : 1.888.453.0330
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.403.267.6529
Site Web
www.computershare.com

Renseignements supplémentaires
Les demandes peuvent être adressées à :
Investisseurs – Demandes de renseignements

Téléphone
1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis
ou 403.267.2520
Courriel
investor_relations@transalta.com

Médias – Demandes de renseignements
Sans frais : 1.855.255.9184
ou 403.267.2540
TA_Media_Relations@transalta.com